

Université de Montréal

**Les stratégies d'investigation des lieux adoptées par les techniciens en scènes de crime
québécois**

Par Laurie Fortin

Sous la direction de Massimiliano Mulone

École de criminologie

Faculté des arts et sciences

Travail dirigé présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales en vue de l'obtention
du grade de Maîtrise en sciences (M.Sc.) en criminologie
Option Criminalistique et information

Août 2019

© Laurie Fortin, 2019

Résumé

Les techniciens en scènes de crime sont les individus chargés de la collecte des traces matérielles sur les lieux où un événement criminel ou suspect s'est déroulé. Cette tâche, qui a longtemps été simplement vue comme une procédure mécanique et technique, est maintenant considérée avec davantage de nuances et de complexité par la littérature scientifique. Ainsi, l'objectif général de la présente recherche est d'explorer les stratégies d'investigation des lieux utilisées par les techniciens en scènes de crime au Québec, plus précisément de voir quelles variables influencent leur processus de recherche de traces. Il s'agit notamment de voir quelles connaissances ces intervenants utilisent et de quelle manière le contexte plus large de l'enquête peut orienter la recherche de traces sur les lieux. Pour répondre à cet objectif, des entretiens semi-dirigés ont été effectués avec neuf techniciens en scènes de crime de la Sûreté du Québec. Ces entretiens ont permis de constater que les enquêteurs constituent une source d'information importante pour les techniciens afin d'orienter leurs recherches sur les lieux. Les informations apportées par ces acteurs peuvent entre autres faire référence aux déplacements des suspects, ce qui constitue une des variables principales utilisées afin de maximiser la découverte de traces pertinentes. Le fait de se mettre à la place du suspect peut également permettre d'imaginer ses déplacements sur les lieux. L'expérience policière des techniciens peut être mise à profit lors de la création des scénarios sur le déroulement possible des événements. Cette intégration de connaissances en lien avec le travail policier et la criminologie de manière plus large dans le travail sur la scène de crime est une illustration de comment les disciplines de la criminalistique et la criminologie peuvent être interreliées. Cet aspect intégratif constitue également un des objectifs de la recherche. La principale variable en lien avec la criminalistique qui peut influencer la recherche de traces est celle de la surface physique sur laquelle se trouve la trace, plus précisément ce qui concerne les affinités entre les différents matériaux. Finalement, la question de la criminalité sérielle fait également partie des éléments exploités par les techniciens en scènes de crime, mais dans une moindre mesure en comparaison avec les variables énoncées précédemment.

Mots-clés : Scène de crime, criminalistique, forensique, trace matérielle, criminologie, investigation, enquête, technicien en scènes de crime.

Abstract

Crime scene examiners are the individuals responsible for collecting traces in places where a criminal or suspicious event has taken place. This task, which has long been viewed simply as a mechanical and technical procedure, is now considered with more nuance and complexity by the scientific literature. Thus, the general objective of this research is to explore the strategies of investigation used by crime scene examiners in Quebec, specifically to see which variables influence their search of traces. This includes seeing what knowledge these examiners are using and how the larger context of the criminal investigation can guide their search for traces on the scene. To meet this objective, semi-structured interviews were conducted with nine crime scene examiners from the Sûreté du Québec. These interviews revealed that the criminal investigators are an important source of information for the examiners in order to orient their researches. The information provided by these actors can, among other things, refer to the movements of suspects, which is one of the main variables used to maximize the discovery of relevant traces. Putting themselves in the shoes of the suspect can also help to imagine his movements on the scene. The police experience of the examiners can be used when creating scenarios on the possible course of events. This integration of knowledge related to police work and criminology more broadly into crime scene investigation is an illustration of how the disciplines of forensic science and criminology can be interrelated. This integrative aspect is also one of the objectives of this research. The main variable related to forensic science that can influence the search for traces is about the physical surface on which the trace is located, more precisely concerning the affinities between the different materials. Finally, the issue of serial crime is also one of the elements exploited by crime scene examiners, but to a lesser extent compared to the variables previously stated.

Keywords: Crime scene, forensic science, trace evidence, criminology, crime scene examiners, crime scene investigation.

Remerciements

Un grand merci à tout le personnel de la SQ qui a contribué de près ou de loin à la réalisation de ce projet, en particulier aux techniciens interviewés pour leur temps et leur générosité.

Merci à mon directeur de recherche Massimiliano Mulone pour avoir cru en mon idée et pour ses commentaires toujours pertinents.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	i
Abstract.....	ii
Remerciements	iii
Table des matières	iv
Introduction	1
Revue de la littérature	2
1. Place de la scène de crime dans la science forensique	2
1.1 Rôles de la forensique.....	2
1.1.1 Définition.....	2
1.1.2 Modes investigatif et évaluatif	2
1.1.3 Renseignement criminel	4
1.2 Principe de base de la science forensique.....	4
1.3 Objectifs de l’investigation de scènes de crime	5
1.4 Importance de l’investigation de scènes de crime	6
1.5 Particularités du travail des intervenants	7
1.5.1 Définition et rôles.....	7
1.5.2 Travail actif et subjectif	8
1.5.3 Intersection forensique et activité policière.....	9
1.6 Science ou métier?	9
1.7 Approche scientifique : la méthode hypothético-déductive	10
2. Stratégies d’investigation sur les lieux	11
2.1 Étapes du processus de prise de décision	11
2.2 Évaluation de la pertinence	12
2.3 Modèle des strates.....	13
2.3.1 Niveau matériel.....	13
2.3.2 Niveau situationnel	14
2.3.3 Niveau du renseignement	15
2.4 Risques de biais.....	16
2.5 Impact des facteurs organisationnels	18
Problématique	19

Méthodologie	21
3.1 Choix de la méthodologie.....	21
3.2 Présentation des participants et de l'organisation policière	21
3.3 Grille d'entrevue et déroulement des entretiens	23
3.4 Analyse des données.....	24
3.5 Limites de l'étude.....	25
Résultats	25
Partie 1 : Le casse-tête de l'enquête.....	26
1.1 Rôle dans l'enquête.....	26
1.1.1 Morceau du casse-tête.....	26
1.1.2 Assistance technique.....	27
1.1.3 Objectifs de l'investigation de la scène	28
1.2 Démarche générale entourant le travail sur la scène.....	30
Partie 2 : Le casse-tête de la scène de crime	31
2.1 Sources d'informations.....	32
2.2 Les risques de biais	34
2.3 Variables prises en compte dans la recherche de traces	35
2.3.1 Déplacements du suspect.....	35
2.3.2 Se mettre à la place du suspect.....	36
2.3.3 Surface physique de la trace	39
2.3.4 Question de la criminalité sérielle.....	40
2.3.5 Expérience policière.....	42
2.3.5.1 Interventions passées	43
2.3.5.2 Contact avec les suspects.....	44
2.4 Évaluation de la pertinence des traces	45
Discussion	47
Dimension intégrative	51
Conclusion	53
Bibliographie	55
Annexe 1 : Grille d'entretien.....	60

INTRODUCTION

La popularité des séries policières, particulièrement de celles mettant à l'avant-plan l'investigation des scènes de crime, n'est plus à établir. Cependant, un certain décalage entre la fiction et la réalité a été constaté par rapport à la façon dont le fonctionnement des enquêtes policières et le rôle de la science forensique sont mis en scène. Cet écart semble particulièrement marqué en ce qui concerne le rôle occupé par quelques personnages. En effet, il n'est pas rare de voir des acteurs jouer un personnage représentant un amalgame de différents rôles gravitant autour de l'enquête, comme ceux de technicien en scène de crime, d'enquêteur et d'expert en laboratoire (Houck, 2006). Toutefois, dans la réalité du Québec comme ailleurs, ces différentes personnes ont plutôt des rôles distincts bien délimités. La présente recherche s'intéresse au rôle des techniciens en scène de crime, plus spécifiquement au travail qu'ils effectuent lors de la recherche de traces sur les lieux d'un crime. Son objectif général est d'explorer sur quelles variables les techniciens en scène de crime se basent pour détecter et collecter les traces pertinentes lors de leur investigation des lieux. Il s'agit entre autres d'avoir une meilleure idée des connaissances qu'ils utilisent pour structurer leurs recherches de traces. La recherche vise également à voir comment l'analyse des lieux est guidée par le contexte et le processus plus global de l'enquête dans laquelle elle s'insère. Pour atteindre cet objectif, des entrevues avec des techniciens en scène de crime de la Sûreté du Québec ont été réalisées.

La présente recherche est divisée en sept parties. La première partie correspond à la revue de littérature et permet d'exposer les principales connaissances théoriques et empiriques sur la criminalistique de manière générale et plus particulièrement par rapport à l'investigation des scènes de crime. Par la suite, la problématique aborde plus spécifiquement l'objectif de la recherche ainsi que sa pertinence selon l'état des connaissances actuelles. La troisième section s'intéresse aux aspects méthodologiques, entre autres à la description de la méthodologie utilisée et des participants interviewés. La section suivante constitue le cœur du travail, c'est-à-dire la présentation des résultats de la recherche. La cinquième partie, soit la discussion, vise à soulever certains enjeux en lien avec l'investigation de la scène. Pour poursuivre, la section portant sur la dimension intégrative de la recherche explique comment la prise en compte de la criminologie et de la science forensique permet de mieux comprendre le travail des techniciens. Finalement, la conclusion reprend les principaux éléments et résultats de la recherche.

REVUE DE LA LITTÉRATURE

1. Place de la scène de crime dans la science forensique

1.1 Rôles de la forensique

1.1.1 Définition

Il existe actuellement différentes conceptions de la science forensique et de sa portée. Souvent, la forensique est perçue comme la simple application de différentes méthodes tirées de la chimie, la physique ou la biologie à des problèmes de nature légale. Selon cette vision, la forensique ne serait pas réellement une science à part entière, mais plutôt une forme de science appliquée (Houck, 2010). Cette vision de la forensique comme une mosaïque de disciplines scientifiques spécialisées à l'appui du système de justice est toujours dominante (Roux, Crispino et Ribaux, 2012). Certains auteurs maintiennent d'ailleurs que les analyses forensiques doivent être exclusivement effectuées en vue de présenter une preuve devant le tribunal (Inman et Rudin, 2001). Cependant, cette conception de la forensique en tant que simple « auxiliaire de justice » (Crispino, 2016) est somme toute assez limitée par rapport au potentiel informatif des traces. En conséquence, un nouveau courant qui vise à redéfinir la forensique en tant que science à part entière s'est développé ces dernières années. Selon cette perspective, la science forensique tirerait son identité de son objet d'intérêt spécifique, c'est-à-dire les traces résultantes des activités criminelles (Roux et al., 2012). Margot (2014, p.74) définit la trace matérielle de la façon suivante : « marque, signal ou objet, la trace est un signe apparent (pas toujours visible à l'œil nu). Elle est le vestige d'une présence et/ou action à l'endroit de cette dernière. » Cette définition de la trace en tant que résultat d'une activité criminelle a pour effet de ramener l'activité et la nature des échanges physiques qu'elle produit comme champ d'intérêt principal de la forensique. Cette importance accordée aux activités criminelles a pour effet de placer l'investigation de la scène de crime au premier plan de la forensique (Roux et al., 2012). La présente recherche s'inscrit donc dans cette conception plus large de la forensique au sein de laquelle l'analyse de la scène de crime occupe une place prépondérante.

1.1.2 Modes investigatif et évaluatif

La forensique peut être utile à différents niveaux, autant à l'appui de la police, de la justice ou pour les acteurs de la sécurité de façon plus globale. Kind (1994) décompose l'enquête judiciaire en trois chapitres au sein desquels les questions demandées au forensicien peuvent varier

considérablement. Le premier chapitre, « le problème de trouver », commence avec la recherche du suspect et prend fin lorsque l'investigateur croit avoir identifié l'auteur. Durant cette phase de l'enquête, la forensique constitue une source d'information importante. En effet, la prise en considération des traces laissées par l'auteur peut permettre de proposer et d'évaluer des hypothèses, d'éclaircir le déroulement des événements et de prioriser d'éventuelles pistes d'enquête (Milliet, Delémont, Sapin et Margot, 2015). La science forensique peut également permettre d'exclure des individus innocents. De plus, les informations qu'elle fournit peuvent être utilisées lors de l'interrogatoire des suspects (Tilley et Ford, 1996). Le deuxième chapitre proposé par Kind (1994) correspond à la décision d'inculper, c'est-à-dire la phase durant laquelle les enquêteurs doivent mettre au point les derniers détails de leur dossier contre le suspect désigné par l'enquête. Des différences dans le processus inférentiel utilisé existent également selon le chapitre où se présente la contribution du forensicien. En effet, le raisonnement, qui est plus abductif au départ afin de générer des hypothèses sur le cas, devient plus déductif lorsqu'une personne d'intérêt est identifiée. À ce moment, le travail des investigateurs vise à vérifier si les conséquences qui devraient être présentes si ce scénario est vrai sont présentes (Roux et al., 2012). Cette logique hypothético-déductive de l'enquête dans son ensemble est également visible dans le travail des intervenants sur la scène de crime.

Finalement, le dernier chapitre de l'investigation se réfère à ce que Kind (1994) appelle le « problème de prouver ». Ceci correspond au rôle le plus souvent associé à la forensique, soit celui de la présentation et de l'évaluation des preuves devant le tribunal. Le degré de preuve nécessaire dans cette phase évaluative est différent de celui nécessaire dans la phase investigative. De toute évidence, les preuves présentées lors du procès doivent avoir été rigoureusement testées puisqu'elles doivent satisfaire aux exigences de la justice et que les conséquences sur les individus concernés peuvent être importantes. Au contraire, durant l'enquête préalable, les enquêteurs et les forensiciens peuvent formuler des hypothèses plus rapidement afin de répondre aux exigences temporelles de l'enquête. En effet, offrir des réponses rapides peut être important durant la phase investigative afin d'aider à définir des pistes d'enquête. De plus, les conséquences d'une hypothèse erronée sont moins importantes en début de processus que devant le tribunal (De Forest, 1999).

1.1.3 Renseignement criminel

Des études ont permis de constater que, malgré le fait que la contribution au tribunal soit le rôle le plus associé à la forensique, une faible proportion des traces collectées sur les scènes de crime sont effectivement utilisées durant le processus judiciaire (Ribaux et Talbot-Wright, 2014). Les traces étudiées par la forensique possèdent un potentiel informatif plus étendu que cette vision restrictive peut le laisser croire. En effet, les traces constituent les informations les plus élémentaires qui sont disponibles sur le crime et peuvent donc être intégrées à divers niveaux à l'élaboration du renseignement et de l'analyse criminels. La capacité des traces à effectuer des liens entre des événements distincts ainsi que la possibilité d'indiquer comment s'est déroulé le crime sont parmi les contributions les plus importantes de la trace au renseignement criminel (Roux et al., 2012). Les stratégies de police guidées par le renseignement (*intelligence-led policing*) visent à utiliser le renseignement criminel en tant que source fournissant de l'information précise, objective et opportune afin d'appuyer la prise de décisions opérationnelles et stratégiques par rapport aux problèmes de criminalité (Ratcliffe, 2016). Les problèmes criminels correspondent aux activités criminelles qui menacent la sécurité de la communauté, que ce soit en raison de leur récurrence, leur fréquence ou leur gravité (Cusson et Ribaux, 2015). L'*intelligence-led policing* vise plus particulièrement la réduction ainsi que la prévention de la criminalité en s'intéressant aux points chauds de la criminalité et aux auteurs ou groupes d'auteurs prolifiques. Dans ce modèle, le recours au renseignement dépasse son utilisation réactive dans les enquêtes au cas par cas (Ratcliffe, 2016, p.6). Le renseignement forensique, qui est défini par Ribaux, Walsh et Margot (2006) comme la production d'information utile tirée de l'analyse des données forensiques à des fins d'enquête et de renseignement, trouve donc sa place dans l'*intelligence-led policing*. La forensique peut en effet jouer un rôle proactif dans la détection des problèmes ainsi que dans la prévention ou la perturbation des phénomènes criminels récurrents par des actions de sécurité (Ribaux et Talbot-Wright, 2014). De plus, les connaissances issues du renseignement criminel peuvent également être exploitées par les intervenants sur les scènes de crime lors de leur traitement des lieux.

1.2 Principe de base de la science forensique

Le principe de base de la science forensique est celui de l'échange tel qu'énoncé par Edmond Locard en 1920 dans son ouvrage intitulé *L'enquête criminelle et les méthodes scientifiques* :

« La vérité est que nul ne peut agir avec l'intensité que suppose l'action criminelle sans laisser des marques multiples de son passage. [. . .]. Les indices dont je veux montrer ici l'emploi sont de deux ordres : tantôt le malfaiteur a laissé sur les lieux les marques de son passage, tantôt, par une action inverse, il a emporté sur son corps ou sur ses vêtements les indices de son séjour ou de son geste. » (p.139)

Ce principe est au cœur de la forensique, plus particulièrement en ce qui concerne l'investigation de scènes de crime, puisqu'il précise les conditions et les possibilités du transfert de traces. Locard était connu pour l'importance qu'il accordait non seulement aux traces, mais également à la compréhension du crime et des criminels (Roux et al., 2012). Un des aspects principaux du principe de Locard est le lien qu'il propose entre l'activité criminelle et les traces. Effectivement, selon l'activité en cause, le type de matériel échangé peut varier ainsi que sa disposition dans l'environnement ou son transfert sur l'auteur. La formule raccourcie souvent utilisée de ce principe, « tout contact laisse une trace » est donc plus ou moins représentative de la pensée de Locard, puisqu'elle s'abstrait de la considération de la nature de l'activité et de son rôle dans l'échange (Ribaux, Crispino, Delémont et Roux, 2016). Edmond Locard soutenait également que la forensique ne devait pas se limiter à l'étude d'un seul type de traces, mais qu'elle devait prendre en considération toutes les traces disponibles selon l'activité criminelle de laquelle elles tirent leur origine. Roux et ses collègues (2012) estiment que la vision situationnelle et holistique de la trace et de la science forensique adoptée par les pionniers de cette discipline s'est perdue au fil des années et que nous avons assisté à une déconnexion progressive entre ceux qui analysent les traces et ceux qui s'intéressent à l'étude du crime dans son ensemble. La considération du travail sur la scène de crime comme une activité policière séparée de la forensique est représentative de cet éloignement entre la science forensique et les problèmes qu'elle est supposée contribuer à régler (Roux, Talbot-Wright, Robertson, Crispino et Ribaux, 2015).

1.3 Objectifs de l'investigation de scènes de crime

L'objectif principal identifié par les auteurs qui se sont intéressés au sujet de l'investigation de scènes de crime ne fait pas parfaitement consensus. En effet, il est possible de constater certaines nuances. Selon certains, entre autres Barclay (2009), le but de l'investigation sur une scène de crime est de reconstruire le déroulement du crime dans ses détails, ce qu'il nomme les microséquences des événements. Pour procéder à la reconstruction des événements, les

intervenants peuvent recourir évidemment aux preuves matérielles disponibles, mais également aux déclarations des témoins ou des victimes et aux dépositions des suspects (Chisum et Turvey, 2011a). L'objectif de l'investigation est parfois exprimé de manière plus centrée sur la contribution du processus à l'enquête. Bradbury et Feist (2005) identifient par exemple la collecte de matériel forensique afin de faciliter le processus d'enquête comme l'objectif principal. Cependant, l'intention des intervenants sur le terrain peut ne pas correspondre à ces objectifs exprimés dans la littérature. Effectivement, l'intérêt majoritaire exprimé par les intervenants eux-mêmes serait plutôt en lien avec l'identification de l'auteur (Ribaux, 2014, p.320). De plus, une étude réalisée par Baber et Butler en 2012 semble indiquer que l'objectif des intervenants peut se modifier avec l'expérience. En effet, en comparant les stratégies de techniciens en scène de crime débutants avec d'autres ayant plus d'années d'expérience, les auteurs ont remarqué certaines distinctions entre ces deux groupes. Bien qu'ils s'intéressaient tous deux à l'identification du mode opératoire, les novices cherchaient plus à savoir ce qui s'était déroulé sur les lieux alors que les experts se demandaient plus quelles preuves potentiellement utiles pourraient être collectées. En d'autres mots, les intervenants les plus expérimentés considèreraient l'investigation de scène de crime comme le stade initial du processus d'enquête, alors que les novices verraient plutôt cette investigation comme un processus en soi.

1.4 Importance de l'investigation de scènes de crime

Selon Olivier Ribaux, « tout se joue sur les lieux puisque la nature et la qualité de l'information qui y est collectée vont conditionner l'ensemble du processus judiciaire » (2014, p.64). Une scène de crime mal gérée peut en effet résulter en la collecte de preuves de qualité insuffisante, ce qui peut compromettre l'enquête et même augmenter le risque d'erreur judiciaire (Julian, Kelty et Robertson, 2012). Il semble donc maintenant accepté que la science forensique commence dès l'intervention sur la scène de crime, même si une bonne partie de l'effort scientifique et des contrôles de qualité mettent plutôt l'accent sur les procédures d'analyse subséquentes en laboratoire (Ribaux et al., 2010a). De plus, les personnes intervenant sur les lieux d'un crime ont une responsabilité particulière, car il n'y a souvent pas de deuxième chance de collecter les preuves qui s'y trouvent sans risquer d'en diminuer considérablement la crédibilité ou la pertinence (Inman et Rudin, 2001, p.205). Il apparaît donc important pour les intervenants de bien faire les choses dès le départ (Julian, Kelty et Robertson, 2012).

1.5 Particularités du travail des intervenants

1.5.1 Définition et rôles

Bien qu'il existe une diversité de profils et de titres chez ces intervenants selon l'organisation dans laquelle ils s'insèrent, il est possible de dégager une définition générale des investigateurs de scènes de crime. Ces intervenants, ou techniciens en scène de crime, sont les individus principalement responsables de l'évaluation, la collecte, l'enregistrement et l'interprétation de divers types de traces sur les lieux (Ludwig, Fraser et Williams, 2012). Les lieux d'un crime sont couramment identifiés comme un endroit contenant, ou contenant potentiellement, des indices qu'un crime a été commis à cet endroit ou bien qui relie une personne à un crime (Jamieson, 2004). Malgré l'existence de ces constatations générales sur le travail des techniciens en scènes de crime, leur rôle n'est pas toujours clairement reconnu au sein de la communauté forensique ou par les autres acteurs impliqués dans l'enquête judiciaire. En effet, la perception de leurs responsabilités, capacités et niveau de connaissance peut varier considérablement selon le rôle qu'on leur attribue. Williams (2004) présente deux profils typiques qui se trouvent aux opposés d'un continuum représentant la vision du rôle des investigateurs de scène de crime. D'un côté se trouve la vision de l'apport des techniciens comme un support technique à l'enquête. Les techniciens évoluant dans ce modèle auraient donc un contrôle moins important sur leur travail au quotidien ainsi qu'une influence moindre dans l'enquête. L'autre côté du continuum correspond plutôt à la conception des investigateurs de scènes de crime comme des collaborateurs experts avec leur propre domaine d'expertise distinct de celui des autres acteurs de l'enquête. Selon ce deuxième modèle, les investigateurs sont considérés comme ayant la capacité d'exercer une pratique réflexive par rapport à leur travail et leurs décisions. Leur rôle ne se limiterait donc pas à collecter du matériel et produire des connaissances pour les autres, mais ils seraient également en mesure d'utiliser ces éléments lors de leur investigation. Une étude réalisée dans le contexte écossais (Ludwig, Fraser et Williams, 2012) a permis de faire ressortir qu'une large minorité (36%) des investigateurs de scènes de crime se percevaient eux-mêmes simplement comme des « collecteurs de preuves ». Cette conception reflétait également celle du personnel policier et des différents acteurs de la science forensique impliqués dans l'enquête. Selon Ludwig et ses collègues, le fait que la vision des techniciens en tant que « collecteurs de preuves » soit assez répandue a comme conséquence d'écarter ces acteurs du centre de l'enquête judiciaire. Cette conception a également pour effet de sous-évaluer la

difficulté de leur travail en tenant pour acquis que les traces pertinentes qui doivent être collectées sont toujours aisément identifiables, ce qui ne semble pas être nécessairement le cas (Ludwig, Fraser et Williams, 2012).

1.5.2 Travail actif et subjectif

Il est largement reconnu que les scènes de crime peuvent être en effet complexes et qu'il n'y en a jamais deux exactement pareilles. En outre, des centaines d'items peuvent se retrouver sur les lieux d'un crime et une faible proportion de tous ces éléments risque de s'avérer pertinente pour l'investigation (De Forest, 1999). Bien que les techniciens puissent partir avec une liste d'opérations codifiées, cette unicité de chaque scène de crime fait que l'inventaire des opérations à effectuer ne saurait être exhaustif. Un bon technicien devrait donc être en mesure de faire preuve d'imagination et de prendre des initiatives adaptées aux circonstances du cas (Dulong, 2004). C'est ce qui fait dire à Crispino (2006) que le facteur humain est d'une importance première dans ce processus. Un inventaire des qualités les plus recherchées chez les techniciens en scènes de crime a d'ailleurs permis de mettre en évidence que les habiletés cognitives de ces intervenants, c'est-à-dire leur façon de penser et leur capacité à sortir parfois des sentiers battus, étaient particulièrement importantes (Kelty, Julian et Robertson, 2011). De plus, le traitement d'une scène de crime est reconnu comme un des processus les plus subjectifs de la science forensique (Cooley et Turvey, 2011). En effet, les actions effectuées concrètement par les investigateurs sur les lieux relèvent de leurs propres décisions (Ribaux, 2014). Ceci est bien illustré par le fait que les performances en termes de quantité et de qualité des traces collectées varient considérablement entre les unités des différentes organisations et même entre les investigateurs au sein de la même unité. Malgré l'existence de nombreuses procédures d'opération standardisées, leur travail semble donc être influencé par des facteurs individuels (Ribaux et al., 2010b) et les investigateurs semblent jouir d'un certain pouvoir discrétionnaire qui ne peut être pleinement saisi par les procédures existantes (Ribaux et al., 2016). Il apparaît pertinent de s'intéresser à ce qui influence l'exercice de ce pouvoir discrétionnaire des techniciens en scènes de crime dans les processus de détection et de collecte de traces sur les lieux, ce qui fait partie de l'objectif de cette recherche.

Le modèle S.F.E. (pour Savoir, Formation et Expérience) a été développé afin d'expliquer en partie les variations pouvant exister entre les différents intervenants dans l'exercice de leur subjectivité et leur pouvoir discrétionnaire (Hazard, 2014). Le paramètre Savoir fait ici référence aux

informations liées au cas qui sont fournies, soit directement ou indirectement, à l'intervenant avant ou durant son examen des lieux. La question de la Formation est en lien avec la formation initiale académique suivie par l'individu, mais inclut également la formation continue. Des distinctions existeraient dans la façon d'aborder une scène entre les praticiens ayant une formation scientifique et ceux issus du milieu policier. Finalement, le paramètre de l'Expérience correspond, comme son nom l'indique, au niveau d'expérience de l'intervenant en tant qu'investigateur de scènes de crime. Dans l'ensemble, les praticiens mentionnent qu'une augmentation du nombre d'années de pratique permet d'améliorer leur capacité à faire des prélèvements « plus intelligents » (Hazard, 2014, p.176), c'est-à-dire ayant un potentiel informatif plus élevé et plus sûr. Ces trois sphères de paramètres auraient une influence sur le travail d'intervention sur les lieux et pourraient expliquer une partie de la variation constatée entre les intervenants.

1.5.3 Intersection forensique et activité policière

Une autre des particularités du travail des techniciens en scènes de crime se trouve dans leur position à l'intersection entre le domaine de la science forensique et celui de la pratique policière. En d'autres mots, ces derniers collectent des traces matérielles qui constituent l'objet d'intérêt principal de la forensique, mais leur pratique s'inscrit au cœur de l'enquête judiciaire. De plus, ils se retrouvent eux-mêmes sur les lieux où un acte délictueux a été commis, ce qui les place potentiellement en contact avec les témoins et les victimes. Leur présence sur les lieux et leur confrontation aux conséquences des délits peuvent leur conférer une meilleure compréhension de la nature des actes criminels (Ribaux et al., 2016). Le fait de se trouver au croisement peut également entraîner une forme de friction chez les intervenants, car les doctrines et les pratiques des deux disciplines présentent des distinctions (Delémont, Bitzer, Jently et Ribaux, 2017). Les investigateurs de scènes de crime se retrouveraient donc placés entre ces deux cultures, puisqu'ils ne remplissent pas à proprement parler le rôle traditionnellement associé aux policiers et qu'ils ne possèdent généralement pas toutes les connaissances des scientifiques de la communauté forensique (Ludwig, Fraser et Williams, 2012).

1.6 Science ou métier?

Compte tenu des particularités énoncées, la littérature s'est interrogée sur la possibilité de considérer l'investigation de scènes de crime en tant que science. Cette question est pertinente, car, si le caractère scientifique de l'examen de scène de crime est reconnu, ceci a un impact sur la façon

dont la discipline est vue en plus d'influencer la manière dont les investigateurs perçoivent leur propre travail (Harrison, 2006). Dans le passé, le traitement des lieux d'un crime était surtout vu comme du « travail de police », comme l'application de techniques (Julian, Kelty, et Robertson, 2012). Bien que les investigateurs reconnaissent généralement que les traces qu'ils collectent alimentent un processus scientifique plus grand, ils seraient plus susceptibles de décrire leur travail comme une méthode ou un savoir-faire qui dérive du sens commun. De plus, une expérimentation contrôlée des principes régissant le transfert de matière semble peu réaliste puisque les situations entraînant l'échange ne peuvent être reproductibles à l'identique (Harrison, 2006). Malgré cela, les auteurs soutiennent généralement que la scène de crime et les traces qui s'y trouvent constituent bel et bien une problématique de nature scientifique en comparant la scène avec un support sur lequel est enregistré de façon fragmentaire l'acte d'intérêt de l'investigation (De Forest, 1999). Les informations présentes, bien qu'imparfaites, doivent être recherchées de manière systématique, c'est-à-dire en choisissant une méthode afin de s'assurer de ne pas négliger une trace. La recherche doit également se faire de manière scientifique afin d'en tirer le maximum d'informations (Martin, 2004). En d'autres mots, les investigateurs ne peuvent collecter les traces au hasard (De Forest, 1999). Globalement, le fait d'aborder la scène de crime avec une attitude scientifique semble donc être reconnu comme une condition préalable afin d'effectuer une investigation exhaustive et pertinente. Le processus de traitement des lieux d'un crime apparaît donc comme allant bien au-delà de la simple application de techniques et de procédures (Ribaux et al., 2010a).

1.7 Approche scientifique : la méthode hypothético-déductive

Le recours à l'approche scientifique est ce qui permet aux investigateurs d'éviter de recourir à un protocole d'opérations rigide et de disposer de la capacité d'adaptation nécessaire aux particularités de chaque cas, tout en maintenant simultanément une approche systématique (De Forest, 1999). La méthode hypothético-déductive est un type de raisonnement scientifique qui comprend un enchaînement d'abductions et de déductions. Dans un premier temps, l'abduction correspond à l'élaboration d'hypothèses à propos des conditions expliquant les observations. Ces inférences sont développées à partir des observations effectuées a posteriori sur les lieux ainsi que de la connaissance de lois générales conditionnant le transfert de traces (Crispino, 2008). Selon cette méthode, l'investigation sur la scène commence par l'observation des lieux et les observations effectuées permettent le développement de théories par abduction sur les événements pouvant

expliquer la présence de ces traces. Dans un deuxième temps, ces hypothèses produisent des prédictions qui seront par la suite testées en orientant la recherche de nouvelles traces, ce qui constitue la partie déductive de l'approche. Les nouvelles observations effectuées permettent de diminuer le nombre de théories acceptables, d'en renforcer certaines ou d'en produire de nouvelles. Le cycle hypothético-déductif se poursuit jusqu'à que toutes les hypothèses aient été discriminées par une série de tests. Dans la pratique, il est probable que plusieurs théories sur le déroulement des événements demeurent viables suite à ce processus, une probabilité peut donc être associée à chacune des hypothèses restantes (Jamieson, 2004).

Quelques principes importants peuvent être dégagés de l'application de cette méthode à l'investigation de scènes de crime. Premièrement, il est essentiel de développer plusieurs hypothèses alternatives au lieu de se concentrer exclusivement sur une seule théorie. S'arrêter sur l'hypothèse la plus évidente, simple et cohérente d'entrée de jeu risque de faire perdre beaucoup de temps si elle s'avère finalement réfutée (Ribaux, 2014). De plus, considérant le fait qu'il n'y a souvent pas de deuxième chance d'examiner les lieux, une hypothèse qui n'est pas envisagée au départ pourra difficilement être testée par la suite. Les techniciens doivent également garder en tête que les hypothèses qu'ils émettent demeurent des hypothèses, c'est-à-dire que le véritable déroulement des événements peut être différent. Ces derniers doivent donc garder l'esprit ouvert et être prêts à changer de théorie si les informations disponibles ne corroborent pas leur vision initiale des choses (Inman et Rudin, 2011). Finalement, il est indispensable de soumettre les hypothèses à des tentatives de réfutation et de ne pas chercher seulement les éléments ayant tendance à les confirmer. La réfutation constitue en effet la pierre angulaire de la méthode scientifique (Chisum et Turvey, 2011b). Tous ces éléments concernant le travail sur la scène de crime ainsi que la science forensique de manière plus générale peuvent avoir une influence sur les actions des intervenants dans leur pratique au quotidien.

2. Stratégies d'investigation sur les lieux

2.1 Étapes du processus de prise de décision

La pratique de la science forensique au sein de l'enquête policière, incluant celle de l'investigation de scènes de crime, peut être conceptualisée comme un processus de prise de décision (Bitzer, Ribaux, Albertini et Delémont, 2016). Dans cette perspective, la trace peut être qualifiée comme « les choix la concernant » (Hazard, 2014, p.18), ce qui met en lumière l'importance de s'intéresser

aux étapes de ce processus décisionnel. La première étape correspond à la décision de se présenter sur les lieux. Les scènes où aucune collecte de traces n'est effectuée ne peuvent évidemment pas fournir de traces à analyser subséquemment. Ensuite, l'étape suivante est celle de la recherche des traces et constitue l'étape d'intérêt de la présente étude. Le résultat de cette recherche peut mener à la détection des traces, ce qui implique qu'elles doivent être reconnues comme telles (Bitzer et al., 2016). En d'autres mots, pour qu'une trace acquière réellement une présence, elle doit être perçue par une personne compétente à la lire et qui s'intéresse à ce type de trace, ce que Dulong (2004) nomme « l'invention de la trace ». La détection n'est cependant pas considérée comme une prise de décision à proprement parler, puisqu'il n'y a pas de décision consciente afin de détecter la trace. Ceci dépend en effet de leur anticipation chez l'investigateur, ce qui est influencé par ses habiletés cognitives, ses compétences personnelles, sa formation ainsi que son expérience. L'étape suivante est celle de la collecte de certaines des traces détectées. Une forme de triage est effectuée selon différents critères à cette étape, incluant l'évaluation de la pertinence des traces, puisqu'il est souvent impossible de tout collecter sur les lieux (Cooley et Turvey, 2011).

2.2 Évaluation de la pertinence

L'identification des traces qui sont pertinentes sur les lieux constitue le défi le plus difficile de l'investigation de scènes de crime (Inman et Rudin, 2001). En effet, même dans des domaines riches de procédures comme ceux du monde policier et de la forensique, « il n'existe pas de "méthode" pour faire la différence entre une trace dite pertinente et une seconde qui ne l'est pas » (Hazard, 2014, p.4). La pertinence s'exprime ici par une relation entre la trace et le cas qui intéresse l'enquête (Margot, 2014). Cet événement d'intérêt qui sort de la norme arrive à un instant t dans le temps. Avant, après, voire pendant cet événement, d'autres traces peuvent découler de la vie quotidienne du lieu qui se poursuit. Ces traces peuvent s'avérer nuisibles pour l'investigation, car elles risquent de générer un bruit de fond qui peut créer de la confusion dans l'enquête sur le déroulement des événements sur les lieux. Ces traces qui ne sont pas en lien avec l'acte délictuel représentent ce que Margot (2014) nomme la contamination, c'est-à-dire l'ensemble des traces non pertinentes présentes sur le champ d'investigation. Ces traces doivent être distinguées des traces pertinentes. Une trace pertinente est celle qui se situe à l'intersection des unités de temps, de lieu et d'action, c'est-à-dire qui permet de démontrer qu'un suspect était sur les lieux à un certain moment et qu'il posait une action illégale (Weyermann et Ribaux, 2012). Il est donc important de

considérer le positionnement de la trace dans le temps et l'espace lors de l'évaluation de sa pertinence et de mettre ces éléments en relation avec l'activité délictuelle (Hazard, 2014).

Deux niveaux de pertinence des traces sont identifiés dans la littérature. Le premier correspond à la pertinence factuelle et se rapporte au lien précédemment mentionné entre la trace et le cas. Le deuxième niveau présenté est celui de la pertinence appropriée de la trace et il vise à répondre à la question « Que peut-on en faire ? » (Hazard, 2014, p.208). La trace doit en effet être reconnue comme exploitable par l'investigateur. La détermination de la pertinence d'une trace passerait donc par plusieurs étapes de raisonnement et d'interprétation. Ces étapes de prises de décisions peuvent varier entre les intervenants, la détermination de la pertinence est donc empreinte de subjectivité. Comme le souligne Hazard (2014), la pertinence ne s'impose pas comme une vérité absolue, mais se justifie à l'aide des informations qui sont disponibles pour l'investigateur au moment des faits. Certains auteurs ont développé des modèles afin de tenter de mieux comprendre les différents facteurs qui peuvent influencer et orienter la recherche de traces pertinentes sur les lieux.

2.3 Modèle des strates

Parmi ces modèles présentés dans la littérature, on retrouve entre autres celui des strates tel que proposé par Olivier Ribaux. Ce modèle vise à structurer les différentes connaissances susceptibles de guider la façon d'aborder chaque scène de crime et d'optimiser la recherche de traces dites pertinentes. Ces connaissances sont organisées en trois niveaux: le niveau physique, le niveau des situations criminelles et, finalement, le niveau en lien avec la connaissance des répétitions criminelles (Ribaux, 2014).

2.3.1 Niveau matériel

Ce premier niveau, soit le niveau physique, concerne plus particulièrement les connaissances des intervenants sur la nature matérielle des traces, les mécanismes de transfert et les technologies disponibles pour analyser ces traces (Ribaux et al., 2010b). Les affinités entre différentes matières et les supports qui favorisent ou non le transfert de traces sont un exemple de connaissances forensiques importantes pour les intervenants. La connaissance de la persistance des traces selon le support, la matrice et les conditions dans lesquelles la trace se trouve font également partie des connaissances de cette strate (Ribaux, 2014). Les investigateurs doivent posséder ces connaissances en lien direct avec la science forensique afin d'être en mesure de détecter et collecter

les traces tout en évitant la contamination ou la destruction de ces preuves potentielles (Ludwig, Fraser et Williams, 2012). De plus, la connaissance et la compréhension des principes scientifiques qui sous-tendent la collecte de traces permettent aux investigateurs d'adapter leur pratique à un éventail de situations possibles (Harrison, 2006). Ces méthodes et techniques constituent une partie de la « boîte à outils » des intervenants, mais ce niveau de connaissances ne serait pas suffisant pour réaliser une investigation efficace et exhaustive des lieux (Ribaux et al., 2016).

2.3.2 Niveau situationnel

Le deuxième niveau, celui de la strate situationnelle, considère l'environnement physique et social immédiat dans lequel se déroule le crime et la façon dont cet environnement contraint les gestes potentiellement traçogènes de l'auteur. Les connaissances sur les situations criminelles et les modes opératoires typiques font partie de cette strate (Ribaux, 2014). En se basant sur ces deux aspects, des microséquences de l'action du crime peuvent être imaginées afin de trouver des points de contact éventuels entre l'auteur et la scène ainsi que les traces qui découlent potentiellement de ces contacts. La connaissance et la compréhension des caractéristiques de la scène, de la victime et de l'auteur apparaissent donc comme importantes pour structurer l'investigation et permettre la détection de traces supplémentaires (Barclay, 2009). Pour ce faire, les techniciens peuvent se baser sur la théorie des scripts qui consiste à décomposer les situations criminelles en des séquences d'étapes distinctes, plutôt que de les considérer comme une seule longue situation (Cornish, 1994). Cette approche peut être utilisée afin d'orienter la recherche des points de contact et des traces pertinentes. La strate situationnelle nécessite de la part de l'investigateur qu'il se mette à la place de l'auteur et qu'il développe différents scénarios en raisonnant sur les mouvements élémentaires permis par le corps humain selon la disposition des lieux et les objets qui s'y trouvent (Dulong, 2004). Les approches tirées de la criminologie environnementale peuvent également représenter un intérêt pour l'investigation de scènes de crime. Bien que ces approches aient à l'origine été développées afin d'offrir des possibilités de prévenir la criminalité, le focus sur l'impact de l'environnement immédiat sur la criminalité les rend pertinentes dans le cas présent. En effet, réfléchir à l'environnement immédiat et à la présence simultanée d'un auteur motivé et d'une victime vulnérable en raison de l'absence ou de la déficience des gardiens peut aider à imaginer les gestes potentiels de l'auteur (Ribaux et al., 2010b).

Les traces, qui, comme mentionné plus tôt, constituent l'objet d'étude fondamental de la science forensique, sont ici vues comme des indices de l'action criminelle (Margot, 2014). Elles sont collectées, car elles permettent d'expliquer en partie l'action criminelle de laquelle elles tirent leur origine. Par la suite, les mécanismes des modes opératoires déchiffrés par la science forensique peuvent être utiles pour l'enquête sur le cas investigué (Ribaux, 2014) en plus de permettre d'obtenir plus d'informations sur les comportements déviants de manière plus large (Ribaux et al., 2016). Les deux sciences bénéficient de ce partage : les savoirs criminologiques sur les contrevenants, les victimes ou les actes peuvent contribuer grandement à la détection et à l'interprétation des traces, et les traces forensiques constituent des données élémentaires sur les activités criminelles qui peuvent aider à améliorer la compréhension du phénomène criminel dans son ensemble (Rossy et Mulone, 2015). Ce niveau de connaissances plus axé sur les disciplines qui s'intéressent au crime, principalement la criminologie, vient s'ajouter aux connaissances forensiques pour orienter l'investigation des lieux d'un crime. Explorer les variables qui influencent les décisions prises sur les lieux par les investigateurs permettra de voir comment ces sphères de connaissances s'articulent entre elles dans la pratique des techniciens en scènes de crime au Québec.

2.3.3 Niveau du renseignement

Ensuite, le niveau du renseignement criminel fait référence à la connaissance de l'environnement criminel actuel, entre autres en ce qui concerne les séries criminelles en cours (Delémont et al., 2017). Le fait de reconnaître un nouvel événement criminel comme faisant éventuellement partie d'une série en cours peut influencer sur la probabilité de se déplacer sur la scène de crime en le considérant comme plus « important ». (Resnikoff, Ribaux, Baylon, Jendly et Rossy, 2015). Afin de savoir si un cas semble s'insérer dans l'activité d'un auteur ou d'un groupe d'auteurs prolifique, les investigateurs se basent sur le profil de la série. Ce profil est une description générale construite à partir de l'ensemble des cas rattachés à la série, il inclut notamment la synthèse des informations collectées sur les lieux des événements (Ribaux, 2014). La connaissance de ces informations peut par la suite aider à orienter la recherche de traces pertinentes sur les nouveaux événements qui semblent associés à la série en question (Delémont et al., 2017). Ainsi, des traces plus difficiles à détecter ou de moins bonne qualité peuvent être éventuellement observées, car l'investigateur savait où et quoi rechercher (Ribaux et al., 2010b). Une étude réalisée en 2015 par Resnikoff et ses

collègues a permis de conclure que la majorité des investigateurs de scènes de crime utilisaient effectivement les produits du renseignement disponibles afin d'assister leur prise de décision sur les lieux. Cependant, il faut préciser que cette étude a été réalisée dans le contexte de la Suisse romande, où il y a une tradition particulière d'échange entre l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne et les organisations policières des cantons (Ribaux et Margot, 2007). Les résultats obtenus dans cette recherche sont représentatifs de la réalité de la pratique de la Suisse romande, leur généralisation à d'autres contextes doit donc se faire avec précaution.

2.4 Risques de biais

L'utilisation du modèle des strates lors de l'investigation d'une scène de crime peut sembler en opposition avec la nécessité de maîtriser autant que possible les biais de raisonnement qui peuvent intervenir durant le processus d'analyse de la scène. En effet, les strates proposent aux investigateurs un contexte à l'investigation, ce qui est susceptible d'entraîner la création d'attentes préalables (Ribaux, 2014). Les biais en science forensique font référence aux différentes propensions qui peuvent empêcher les individus d'avoir un jugement impartial. Les professionnels qui évoluent dans ce domaine ont le devoir de reconnaître l'existence de ces biais et de mettre en œuvre les mesures nécessaires afin de les réduire autant que possible (Chisum et Turvey, 2011b). Plusieurs types de biais de raisonnement peuvent affecter l'investigation des lieux d'un crime. Parmi les plus importants, on retrouve le biais de confirmation qui consiste à interpréter les nouveaux éléments selon une vision préalable des choses (Thornton, 2011). Il est en effet reconnu qu'il est plus facile pour les individus de façon générale de retenir les éléments qui soutiennent leurs propres théories et d'ignorer ceux qui n'y correspondent pas (Chisum et Turvey, 2011b). Le deuxième biais le plus important auquel est susceptible le personnel qui procède à l'examen des lieux d'un crime est le biais de contexte. Ce biais survient lorsque des informations qui ne concernent pas directement le travail d'un individu influencent sa perception et son interprétation d'une situation. Les informations circonstancielles fournies à l'intervenant par rapport au cas investigué, mais qui sont extérieures à son domaine d'expertise, peuvent conditionner ses attentes relativement au nouveau cas (Hazard, 2014).

D'autres sources de biais peuvent être identifiées, comme le biais d'autorité, c'est-à-dire la tendance à accepter facilement l'opinion des personnes censées avoir une expertise sur le sujet (Thornton, 2011). Ce biais d'autorité peut également s'actualiser au sein des organisations par le

conformisme aux attentes des supérieurs, par exemple en raison de pressions ressenties par la hiérarchie (Ribaux, 2014). L'environnement de manière plus générale peut aussi exercer des pressions sur les investigateurs. En effet, les situations abordées dans les enquêtes criminelles peuvent être chargées émotionnellement, ce qui peut rendre le jugement exercé moins impartial. Ces situations lourdes peuvent se présenter plus facilement à l'esprit des investigateurs lors de la confrontation à un nouveau cas ce qui constitue une forme d'heuristique d'accessibilité. Selon ce phénomène, les individus auraient tendance à croire que ce qui leur vient facilement en tête a une plus forte probabilité de se produire, ce qui n'est pas nécessairement le cas (Ribaux, 2014). Ensuite, l'expérience peut également modifier la façon qu'à un investigateur d'aborder une nouvelle scène de crime, ce qui n'est pas fondamentalement négatif. Cependant, cela peut le devenir si ce dernier se fie exagérément à ses expériences passées plutôt qu'à des connaissances qui seraient plus pertinentes. La confiance en soi qui viendrait avec l'expérience devrait donc toujours être accompagnée d'un raisonnement approprié afin que l'expérience ne devienne pas une forme de biais (Hazard, 2014).

La prise en considération de la possibilité de biais lors de l'examen de la scène de crime amène certains auteurs à soutenir que le spécialiste ne devrait pas connaître les informations liées au cas lors de l'exercice de son travail. Selon ces auteurs, notamment Dror, Charlton et Péron (2006), toute information contextuelle étrangère à l'expertise des intervenants aurait pour effet d'interférer avec leur capacité à évaluer, interpréter et juger les informations de manière indépendante¹. Jamieson (2004) abonde dans le même ordre d'idée en précisant que les investigateurs devraient avoir le moins d'information possible sur le cas d'intérêt, à l'exception de ce qui concerne directement les traces matérielles présentes sur les lieux. Cette séparation des informations leur permettrait de développer des hypothèses seulement en se concentrant sur les traces disponibles, c'est-à-dire de façon autonome par rapport aux autres informations de l'enquête. Cependant, selon les praticiens eux-mêmes, l'accès à ces informations « est essentiel pour travailler efficacement, et ainsi délimiter et prioriser les tâches à accomplir sur les lieux » (Hazard, 2014, p.196). Pour faire face à cette apparente contradiction, le fait pour les intervenants de considérer toutes les

¹ Il est à noter que Dror s'intéresse avant tout au risque de biais lors de l'analyse et de la comparaison de traces en laboratoire. Toutefois, il précise que les enjeux soulevés peuvent également s'appliquer à un large éventail d'acteurs de la science forensique (Dror, Kassin et Kukucka, 2013). Il est donc possible de faire le parallèle avec le travail des techniciens en scène de crime.

informations avec une constante approche critique est préconisé. La pratique de la pensée critique permet l'intégration adéquate des connaissances pouvant maximiser la collecte de traces pertinentes sur les lieux, tout en diminuant les risques de biais en encourageant les investigateurs à dépasser le sens commun et les préconceptions initiales sur le cas (Ribaux et al., 2010b). Ceux qui recommandent cette approche du « travail informé » font ressortir que l'absence complète de ces éléments d'information, en plus d'être irréaliste dans la pratique, aurait pour effet de réduire l'investigation de scène de crime à l'application mécanique de procédures, alors que c'est un processus qui nécessite une réflexion active afin d'en tirer le plus d'informations possible. Le risque latent de biais doit donc être reconnu, mais les différents niveaux de connaissances représentent tout de même une source de données sans pareille pour informer de manière efficace le processus de recherche des traces (Delémont et al., 2017).

2.5 Impact des facteurs organisationnels

Quelques sphères d'influence qui conditionnent le travail des investigateurs ont été abordées à travers le modèle des strates d'Olivier Ribaux. Cependant, il est important de mentionner que la réalité de l'organisation dans laquelle les professionnels évoluent peut également avoir une influence considérable sur la pratique des techniciens en scènes de crime. En effet, les sphères juridique, politique et managériale qui entourent l'investigation de scènes de crime ont un effet important sur les contours généraux de la pratique des techniciens. Dans un premier temps, la dimension stratégique, c'est-à-dire le contexte plus général dans lequel s'inscrit l'enquête policière, apparaît comme importante. Cette dimension comprend notamment le cadre juridique, comme les règles légales qui guident l'investigation, ainsi que la qualification juridique des actes qui a un effet sur leur gravité perçue. Les orientations politiques et policières font également partie de la dimension stratégique, car elles conditionnent les priorités par rapport aux problèmes de sécurité (Delémont et al., 2017). Ensuite, les contraintes de la réalité organisationnelle, comme les ressources disponibles ainsi que la charge de travail des intervenants, sont également considérées comme pouvant avoir un impact sur leur pratique au quotidien (Hazard, 2014). Le degré d'intégration des techniciens dans l'enquête et la qualité de la communication avec l'équipe scientifique semblent également influencer la quantité et la qualité des traces collectées (Bradbury et Feist, 2005). En effet, il semble que lorsque les individus qui collectent l'information ne se sentent pas concernés par l'utilisation qui en est faite, la qualité de l'information obtenue a tendance

à diminuer (Ribaux et al., 2016). Tous ces éléments en lien avec la sphère structurelle de la pratique des investigateurs auraient également un impact sur la sphère individuelle de leur travail. En d'autres mots, leur perception de l'efficacité du traitement des informations qu'ils collectent conditionnerait en partie leur évaluation personnelle de la pertinence des traces sur les lieux (Hazard, 2014).

PROBLÉMATIQUE

Le sujet de la gestion de scène de crime a été plutôt négligé par les chercheurs des domaines de la science forensique et de la criminologie durant une longue période (Crispino, 2009). Cependant, au cours des dernières années, une augmentation de l'intérêt pour ce qui se passe sur les scènes de crimes a été constatée (Julian, Kely et Robertson, 2012). Cet avancement des connaissances apparaît comme tout à fait pertinent compte tenu de l'importance primordiale qu'occupent les processus de découverte et de collecte des traces qui se déroulent sur les lieux d'un crime. En effet, la nature et la qualité des informations recueillies sur la scène auront un impact sur tout le reste de l'enquête policière ainsi que sur le processus judiciaire (Ribaux, 2014), en plus d'avoir la possibilité d'alimenter le renseignement criminel. De plus, le facteur humain occupe une place considérable dans l'investigation des lieux d'un acte criminel. En effet, en raison de l'unicité de chaque scène de crime et de la variabilité des situations criminelles possibles, les actions et réflexions à effectuer sur les lieux ne peuvent être codifiées de façon exhaustive par une liste d'opérations (Dulong, 2004). Considérant l'importance que représente l'étape de la collecte des traces pour l'ensemble du processus judiciaire et le fait que les personnes chargées de cette tâche jouent un rôle actif, le rationnel derrière leurs prises de décisions mérite d'être étudié plus en profondeur.

La revue de la littérature effectuée sur le sujet a permis de faire ressortir que cette problématique a fait l'objet de très peu d'études dans le contexte québécois. La présente recherche vise donc à combler, du moins en partie, ce vide dans les connaissances scientifiques. Il est nécessaire d'étudier les processus d'investigation de scènes de crime dans des contextes de pratique variés, car ces pratiques peuvent être influencées par différentes caractéristiques de l'organisation dans laquelle elles s'insèrent. En effet, les contraintes de la réalité organisationnelle, comme le code de procédure pénale en place, les ressources budgétaires, le temps et le matériel technique disponible, les priorités stratégiques de l'organisation, la culture du milieu ainsi que la charge de travail des intervenants influencent à divers niveaux leur travail (Hazard, 2014). La recherche est donc

pertinente du point de vue scientifique, car elle s'intéresse à un phénomène dans un contexte de pratique pour lequel peu de connaissances empiriques sont actuellement disponibles.

Compte tenu des lacunes mentionnées, cette recherche aura pour objectif de répondre à la question suivante: sur quelles variables se basent concrètement les techniciens de scènes de crime au Québec pour détecter et collecter les traces pertinentes lors de l'investigation des lieux? Il s'agit notamment de voir quelles connaissances les techniciens utilisent lors de leur investigation et dans quelle mesure et de quelle manière cette collecte est guidée par le contexte et le processus plus global de l'enquête. Dans le cadre de cette recherche, l'investigation des lieux sera considérée comme le processus de traitement d'un site où une activité potentiellement criminelle s'est déroulée. Plus précisément, cette notion fait référence à la phase du processus décisionnel qui englobe une série de choix que les intervenants de scènes de crime doivent faire, à partir du moment où ils arrivent sur les lieux jusqu'à leur départ (Delémont et al., 2017). La recherche sera ancrée dans la pratique des techniciens en scènes de crime, c'est-à-dire qu'elle s'intéressera aux actions et aux raisonnements sur lesquels se base leur pratique professionnelle au quotidien. Compte tenu du caractère plutôt exploratoire de la recherche dans le contexte québécois, tous les types de traces retrouvées sur les lieux seront envisagés afin d'avoir une vision d'ensemble du phénomène.

Ce sujet de recherche présente également un intérêt pour les praticiens, c'est-à-dire les différents acteurs du milieu policier dans ce cas-ci. En effet, considérant l'importance que peut représenter la collecte de traces matérielles sur les lieux d'un crime pour le reste du processus d'enquête et judiciaire, il semble tout à fait pertinent pour les organisations policières d'en savoir plus sur la façon dont les techniciens travaillent et réfléchissent lors de l'investigation des lieux. La recherche pourrait également permettre de soulever des pistes de réflexion sur les pratiques actuelles. Explorer les variables sur lesquelles se base le raisonnement des intervenants pourrait permettre dans le futur d'améliorer la gestion de la scène de crime. Il est reconnu que les scènes de crime où la collecte de la preuve n'est pas gérée de façon adéquate peuvent aboutir en des preuves de faible qualité (Julian, Kelty et Robertson, 2012). De plus, envoyer des traces plus pertinentes et de meilleure qualité au laboratoire en étant plus sélectif peut permettre de diminuer l'accumulation de travail. Effectivement, l'application d'un raisonnement structuré par les intervenants lors de l'investigation de la scène de crime mènerait à une utilisation plus efficace des services forensiques (Ribaux et al., 2010b).

MÉTHODOLOGIE

3.1 Choix de la méthodologie

Tel que mentionné plus tôt, l'objectif général de la présente recherche est d'explorer les stratégies d'investigation des techniciens en scènes de crime, ce qui guide leurs processus de détection et de collecte des traces matérielles sur la scène. La recherche est ancrée directement dans la pratique, c'est-à-dire qu'elle s'intéresse aux actions et aux raisonnements sur lesquels se base la pratique professionnelle des techniciens au quotidien. La méthodologie qualitative a donc été privilégiée afin d'avoir accès à leurs manières de penser et de recueillir des données sur ce qui influence leurs décisions sur la scène de crime. Il est en effet reconnu que les méthodes qualitatives, particulièrement les entrevues, permettent d'obtenir des descriptions détaillées de différents processus mentaux qui pourraient difficilement être obtenues autrement (Weiss, 1994, p.9). Puisque la recherche s'intéresse aux raisonnements des techniciens en scènes de crime et aux variables qui influencent ces raisonnements, l'utilisation de l'approche qualitative apparaît comme pertinente et adéquate afin de comprendre de manière approfondie leurs façons de réfléchir sur la scène.

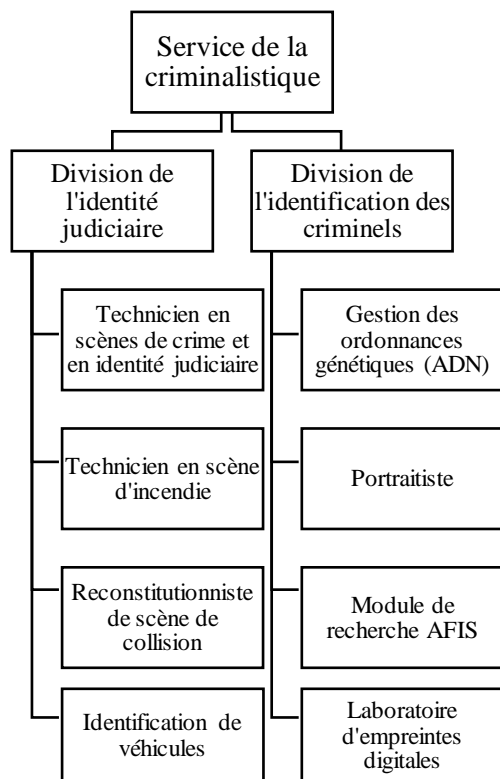
Plus précisément, neuf entretiens semi-dirigés ont été effectués. Ce type d'entrevue permet aux sujets de s'exprimer dans leurs propres mots et leur offre une plus grande liberté de réponse que les questionnaires. Ainsi, les entrevues semi-dirigées offrent la possibilité de voir émerger des éléments de réponse qui n'avaient pas été envisagés préalablement par le chercheur ou la chercheuse.

3.2 Présentation des participants et de l'organisation policière

Les neuf participants au projet de recherche sont tous des techniciens en scènes de crime pour le corps de police de la province, soit la Sûreté du Québec (SQ). Les services des corps policiers au Québec sont divisés en quatre catégories : la gendarmerie, les enquêtes, les mesures d'urgence et les services de soutien (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2016). Les techniciens en scènes de crime font partie de cette dernière catégorie. Au sein de la Sûreté, ces derniers se trouvent dans le Service de la criminalistique, plus précisément dans la Division de l'identité judiciaire comme le montre la figure 1. Les personnes travaillant au sein de cette division sont des policiers qui effectuent des tâches policières spécialisées, incluant par exemple l'investigation de scènes de

crime et de scènes d'incendie. Les techniciens en scènes de crime sont donc des policiers, contrairement aux personnes évoluant dans la Division de l'identification des criminels qui sont plutôt des civils. De plus, pour occuper le poste de technicien en scène de crime, une formation de huit semaines en identité judiciaire au Collège canadien de la police est nécessaire.

Figure 1 : Organigramme du Service de la criminalistique de la SQ



La Sûreté du Québec compte une cinquantaine de techniciens en scène de crime répartis à travers la province dans ses différents postes. Neuf de ces cinquante personnes ont été interviewées dans le cadre de la présente recherche. Il est à noter que certains des participants ont suivi d'autres formations en plus de celle en identité judiciaire, c'est-à-dire qu'ils peuvent être à la fois technicien en scènes de crime et technicien en identification de véhicules par exemple. Cependant, seulement les tâches en lien avec leur fonction de technicien en scènes de crime ont été abordées, plus spécifiquement ce qui concerne directement l'investigation sur la scène. La fonction de technicien en identité judiciaire comprend en effet d'autres tâches connexes au travail sur les lieux, comme la soumission des empreintes digitales et des traces de chaussures dans des systèmes automatisés, le

traitement d'objets en laboratoire pour révéler des empreintes², la rédaction de rapports ainsi que le témoignage à la Cour. Ces tâches dépassent toutefois l'objectif de recherche de la présente étude.

Le tableau 1 présente le nombre d'années d'expérience à l'identité judiciaire de chacun des neuf participants. La moyenne du nombre d'années d'ancienneté au sein de la SQ est de 21 ans et les participants avaient en moyenne 13 ans d'expérience comme policier au moment où ils ont fait la formation en identité judiciaire. Il est à noter que l'échantillon est constitué de six hommes et de trois femmes. Cependant, dans la présentation des résultats, l'ensemble des sujets seront accordés au masculin. Cette décision a été prise dans un souci de préserver l'anonymat et la confidentialité des répondants en diminuant le risque d'identification. Aussi, le numéro attribué à chaque participant se trouve entre parenthèses à la suite de chaque citation présentée dans la section portant sur les résultats de la recherche.

Tableau 1: Nombre d'années d'expérience des participants

Numéro d'identification du sujet	Nombre d'années à l'identité judiciaire
1	6
2	14
3	2
4	15
5	3
6	10
7	9
8	5
9	6
Moyenne	8

3.3 Grille d'entrevue et déroulement des entretiens

Une grille d'entrevue a été élaborée afin de structurer le déroulement des entretiens semi-directifs et de répondre à la question de recherche. Cette grille se trouve en annexe et est constituée de quatre thèmes principaux. La première partie avait pour objectif d'obtenir des informations sur le parcours professionnel des participants, particulièrement en ce qui concernait leur expérience policière. Le

² Le traitement d'objets en laboratoire n'est cependant pas pratiqué par tous les techniciens, puisqu'une tendance à centraliser ces opérations dans le laboratoire de Montréal est présente actuellement.

deuxième thème de la grille s'intéressait au contexte de pratique général, c'est-à-dire à tout ce qui entoure le travail sur la scène en tant que tel. Ce thème s'attardait entre autres à la place que les techniciens considéraient occuper dans l'enquête de façon globale. Ensuite, le processus de la recherche de traces et les éléments qui l'influencent constituait le point d'intérêt de la troisième section. Finalement, la dernière section s'intéressait surtout à voir dans quelle mesure et de quelle manière l'expérience policière des techniciens pouvait avoir une influence sur leur travail sur la scène de crime.

Une liste de participants a été remise à l'étudiante-chercheuse par la Sûreté du Québec. Ces participants ont par la suite été contactés individuellement par courriel afin de convenir d'un moment pour procéder aux entrevues. Considérant le fait que les participants travaillaient dans différentes régions du Québec, les entrevues, à l'exception d'une seule, se sont déroulées par téléphone. Les entrevues ont été enregistrées pour faciliter leur analyse subséquente et leur durée moyenne est de 54 minutes.

3.4 Analyse des données

Les verbatims des entrevues ont été retranscrits manuellement et leur codage s'est également effectué à la main considérant le nombre relativement restreint d'entrevues réalisés. Dans un premier temps, une analyse verticale a été effectuée pour chaque entrevue en utilisant la technique du codage. Une combinaison de codes descriptifs, c'est-à-dire de codes permettant de résumer brièvement le sujet général d'un passage de l'entrevue, et de codage *In Vivo* a été utilisée. Les codes *In Vivo*, contrairement aux codes descriptifs, correspondent directement aux mots et expressions utilisés par les participants. Cette combinaison permet d'intégrer à la fois des codes issus du cadre théorique et de la littérature scientifique sur le sujet en plus de rester ouvert aux codes qui émergent du langage propre des participants durant l'analyse de leur discours. Dans un deuxième temps, une analyse horizontale a été réalisée en prenant en considération l'ensemble des entrevues. Cette analyse consiste à regrouper les codes similaires identifiés dans la première étape en un nombre plus restreint de catégories. Cette phase essentielle permet de faire ressortir les éléments récurrents entre les entrevues et donc d'identifier des tendances (Miles, Huberman et Saldaña, 2014).

3.5 Limites de l'étude

La présente recherche comporte, comme toute étude, certaines limites. La principale limite est constituée par le fait que tous les participants interviewés travaillaient pour le même corps de police, soit la Sûreté du Québec. Il est donc important de préciser que leur réalité ne s'applique pas nécessairement à tous les techniciens en scènes de crime de la province. En effet, les ressources humaines, financières ou matérielles disponibles peuvent varier considérablement selon le corps de police et son niveau de services. De plus, puisque chaque corps policier possède son organisation propre, la place et les responsabilités spécifiques de leurs techniciens en scènes de crime peuvent être différentes. En conséquence, les résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des corps de police du territoire, puisque la SQ correspond à une seule organisation policière. De surcroît, c'est l'organisation la plus importante de la province, c'est-à-dire qu'elle offre le plus haut niveau de services policiers (Ministère de la Sécurité publique, 2016). Une autre limite est représentée par le nombre relativement faible de participants, c'est-à-dire neuf. Cependant, compte tenu du caractère plutôt exploratoire de la présente recherche, ce nombre apparaît suffisant pour permettre de dégager certaines tendances dans le discours des sujets.

Une des forces de l'étude tient dans la dispersion géographique des territoires de pratique des répondants. En effet, certains des participants travaillaient dans des régions plus éloignées de la province alors que d'autres évoluaient dans des postes situés dans des métropoles. Cependant, cette dispersion géographique rendait plus difficile le déroulement des entrevues en face à face. Les entretiens par téléphone ont donc été privilégiés. Malgré le fait que cette façon de procéder prive le chercheur du langage corporel du participant et que le lien qui se développe entre les deux est considéré comme plus superficiel, cette méthode plus pratique est généralement acceptée dans la communauté scientifique (Weiss, 1994).

RÉSULTATS

Les entrevues réalisées avec neuf techniciens en scènes de crime québécois ont permis de faire ressortir plusieurs références à la notion de casse-tête dans le discours des interviewés. Cette métaphore du casse-tête sera exploitée par rapport à deux aspects principaux dans la présentation des résultats de cette recherche. La première partie sera consacrée au casse-tête de l'enquête au sens large dans lequel s'insère le travail des intervenants en scènes de crime. La deuxième partie s'intéressera plus précisément au casse-tête que peut représenter l'investigation de la scène de

crime en tant que telle. Cette métaphore pour illustrer ces deux aspects de l'enquête policière permet de voir qu'il existe une certaine continuité dans la façon dont les intervenants conçoivent les différentes facettes de leur travail, une sorte de fil conducteur dans le fait de chercher la solution à une énigme, à une situation problématique.

Partie 1 : Le casse-tête de l'enquête

1.1 Rôle dans l'enquête

1.1.1 Morceau du casse-tête

Dans un premier temps, l'enquête dans son ensemble peut être considérée comme un casse-tête, tel que le montre explicitement la citation suivante :

« Je vous dirais que c'est un peu comme un casse-tête, mettons de cent morceaux. Au niveau de la scène de crime, j'amène mettons une quarantaine de morceaux. Au niveau de l'enquête policière, les enquêteurs vont voir les témoins, les victimes, les caméras de surveillance, puis ils amènent encore mettons une quarantaine de morceaux. [...] On met tout ça ensemble et on a un bon portrait de ce qui s'est passé. » (6)

Cette comparaison de l'enquête à un casse-tête permet de mettre en lumière la complémentarité des rôles des différentes personnes impliquées dans son processus. En effet, le jeu bien connu du casse-tête, ou *puzzle*, consiste à créer un tout cohérent à partir d'éléments variés. Toutes les pièces du *puzzle* doivent être différentes pour avoir leur utilité dans la création de la solution finale. L'apport du travail des techniciens en scènes de crime semble donc être bien distinct de celui des enquêteurs. De plus, « l'œil d'un enquêteur et l'œil d'un technicien ne sont vraiment pas pareils » (2). Une distinction intéressante entre ces deux rôles a été amenée par un des participants : « Mon rôle c'est de faire parler ce qui ne parle pas. De faire parler un corps, les lieux, les traces [...]. Les enquêteurs eux-mêmes vont rencontrer les gens, faire parler les suspects et les témoins. » (5). Ceci met en lumière les champs d'expertise propres à chacun des rôles qui permettent d'apporter les différentes pièces nécessaires à l'enquête.

« C'est un tout qui permet l'arrestation du ou des suspects, c'est un travail conjoint. Moi mon champ d'expertise c'est les indices, l'enquêteur lui c'est le voisinage, les gens qui demeurent dans la place. » (2)

Cet extrait d'entrevue permet de souligner l'importance que représente le travail d'équipe afin de mener à bien l'enquête. Cet élément a d'ailleurs été souligné par la majorité des participants interrogés. Malgré les rôles différents occupés par les intervenants, ces derniers partagent en effet un objectif commun qui est l'arrestation du suspect. En conséquence, « chacun met l'épaule à la roue » (6) en remplissant leur rôle respectif afin d'atteindre ce but collectif et de reconstituer le casse-tête.

1.1.2 Assistance technique

Comme mentionné dans le paragraphe précédent, les techniciens estiment que leur expertise et leur contribution au processus de l'enquête dans son ensemble est l'apport d'indices, de preuves techniques. Ils se considèrent en majorité comme un « support aux enquêtes » (7) ou une « assistance technique » (4) pour les enquêteurs. La comparaison de leur travail à un « outil dans le coffre à outils » (5) des enquêteurs revient également dans le discours des participants. En parlant des enquêteurs, un sujet mentionne : « T'as le choix de faire ta scène avec les meilleurs outils disponibles, pis le meilleur outil disponible, ben c'est nous-autres. » (9).

Un autre des aspects intéressants soulevés par les participants par rapport à leur rôle dans l'enquête est en lien avec le concept de service. La citation suivante représente bien cette idée : « [Les enquêteurs] ont fait appel à mon service. Moi je suis supposé être un expert dans mon domaine, je suis un spécialiste. » (8). Un des sujets pousse même l'analogie un peu plus loin en faisant référence directement à l'idée d'une entreprise : « Pour moi, l'identité judiciaire, quand je pars avec ma petite van blanche sur une scène de crime, c'est un service que je donne à la communauté policière. C'est comme si c'était ma petite compagnie. » (4). Dans certains cas la référence à la notion de compagnie est moins explicite, comme lorsqu'il est mentionné que « Comme technicien, [...] ma clientèle se trouve à être les enquêteurs. » (6). Il est donc possible de voir que les techniciens ont leur propre domaine d'expertise et peuvent par conséquent offrir un service spécialisé aux enquêteurs qui ne possèdent pas nécessairement toutes les compétences et les connaissances nécessaires pour effectuer une analyse aussi profitable de la scène de crime. Cependant, comme le dit l'adage selon lequel le client est roi, l'enquêteur reste responsable de l'enquête dans laquelle s'insère l'investigation de la scène de crime. Le technicien, en raison de son expertise, peut bien sûr les conseiller et les orienter dans une certaine direction, que ce soit par rapport au travail sur la scène ou aux expertises à réaliser sur des objets saisis.

Il est possible de comparer la façon dont les techniciens interviewés perçoivent leur propre rôle avec la typologie développée par Ludwig, Fraser et Williams (2012). Les trois rôles proposés par ces derniers sont les suivants : collecteurs de preuves, enquêteurs forensiques et conseillers spécialistes. Les participants à la présente recherche ont mentionné plusieurs éléments en lien avec ces différents profils, ce qui illustre la complexité et les multiples facettes de leur rôle. Premièrement, le fait que les techniciens se voient majoritairement comme des assistants techniques pour les enquêteurs est plus en lien avec le profil des collecteurs de preuves. Cependant, il ressort de leur discours que les enquêteurs au dossier leur laissent généralement la place et la liberté nécessaire pour travailler et que ces derniers reconnaissent qu'ils ont un domaine d'expertise distinct. Cette expertise leur permet de travailler et de réfléchir par eux-mêmes sur la scène ainsi que de faire des suggestions aux enquêteurs. Ceci englobe donc la catégorie des conseillers spécialistes.

1.1.3 Objectifs de l'investigation de la scène

Le travail des techniciens sur la scène vise également d'autres objectifs en plus de la collecte d'éléments de preuves. L'extrait suivant tiré d'une des entrevues est particulièrement représentatif de cette multiplicité des visées du travail sur une scène de crime :

« L'objectif c'est de prélever ce qui est visible et parfois invisible à l'œil nu avec des techniques spécialisées dans le but de corroborer ou infirmer les déclarations, d'affirmer ce qui s'est passé. De refaire l'histoire, établir les faits de la scène, de quelle façon ça s'est produit. » (3)

Cette citation mérite d'être décomposée, car elle contient plusieurs éléments intéressants. Le premier objectif soulevé par le participant est la cueillette d'indices par l'application de différentes techniques, ce qui constitue probablement l'objectif le plus élémentaire de l'investigation de la scène. Un autre des aspects mentionnés est celui de la reconstitution de la scène afin « d'avoir un portrait le plus juste possible de ce qui est arrivé » (8). Ceci implique que les traces sont une source d'information utile pour comprendre le mieux possible ce qui s'est passé. Cette reconstitution des faits a deux destinataires principaux. En effet, cette reconstitution peut être présentée au tribunal dans l'éventualité d'un témoignage des techniciens. Dans ces situations, leur « travail c'est de rapporter les faits à la Cour » (6) en expliquant la scène ainsi que le travail qu'ils ont réalisé. Ensuite, la reconstruction du déroulement de l'acte criminel peut évidemment être utile également pour les enquêteurs. L'apport de la scène de crime à l'enquête est en quelque sorte double, c'est-

à-dire que la scène peut permettre de « confirmer des éléments recueillis par les enquêteurs et aussi trouver des nouveaux éléments pour aider les enquêteurs » (9). La capacité de l'analyse de la scène de confirmer ou de démentir les versions des faits présentées par les enquêteurs, les suspects, les témoins ou les victimes peut être très utile, particulièrement lors des interrogatoires des personnes suspectes. En effet, les indices laissés sur la scène et découverts par les techniciens peuvent permettre aux enquêteurs de corroborer, ou au contraire d'infirmer, la version soutenue par le suspect. Les informations obtenues sur les lieux peuvent en outre « aider les enquêteurs à poser des questions précises à la personne » (2). La contribution de la science forensique à l'enquête peut donc être assez variée, incluant la confrontation des dires des suspects lors des interrogatoires lorsque la situation le permet.

Cet apport de la scène de crime à l'enquête peut varier énormément selon le contexte de l'enquête. La citation suivante reprend certains des éléments déjà abordés tout en explorant cette question :

« Il y a des scènes qui sont plus... importantes je dirais quand mettons le suspect est pas connu, la victime n'est pas connue dans l'exemple d'un meurtre. Il faut que la scène parle pour être capable d'avoir un indice pour aller commencer notre enquête policière. Tandis que si mettons on a un meurtre et la victime est connue, le suspect est connu, il a été arrêté, il y a des témoins, des bandes-vidéos. [...] La scène elle est importante aussi, mais elle a moins de grande valeur dans cette enquête-là étant donné qu'il y a beaucoup d'autres choses [...] qui vont nous parler. Donc la scène va corroborer ce que les victimes vont dire, ce que les plaignants et les témoins vont dire. Tandis que des fois on a une personne qui peut corroborer la scène, donc il faut la faire parler [...]. Donc cette pression-là qu'on a sur la scène, de la faire parler et de bien la décortiquer. Ça va être la pierre angulaire pour dire "on part sur une *track*". » (6)

Chaque enquête semble donc être un cas d'espèce, puisque la composition des pièces de son casse-tête peut varier différemment considérablement d'une fois à l'autre, selon les autres informations disponibles. L'analyse de la scène peut donc servir principalement à corroborer des informations déjà existantes ou à en trouver des nouvelles afin d'aider à orienter l'enquête dans une certaine direction, par exemple en disant à l'enquêteur que « c'est un véhicule utilitaire sport comme suspect ou qu'il y a quatre personnes suspectes » (6). Malgré le fait que les enquêtes ainsi que les scènes de crime peuvent toutes avoir leurs particularités, il est possible de dégager du discours des participants un canevas général dans lequel s'inscrit l'investigation de la scène de crime.

1.2 Démarche générale entourant le travail sur la scène

Les différentes étapes entourant l'investigation de la scène de crime en tant que telle seront présentées afin de mieux comprendre dans quel contexte s'inscrit le travail sur la scène. Il est à noter que les étapes peuvent varier selon l'enquête en cours et les personnes impliquées, mais que celles qui seront mentionnées font partie de la majorité des investigations de scènes de crime. Ainsi, malgré qu'une certaine variabilité soit possible, ce qui sera présenté représente ce qui se déroule habituellement lors de l'investigation d'une scène. Premièrement, les techniciens reçoivent un appel pour les informer du lieu sur lequel ils doivent se déplacer ainsi que sur la nature de l'événement à couvrir. C'est également à ce moment qu'ils peuvent prodiguer des conseils au patrouilleur ou à l'enquêteur sur place afin de s'assurer que la scène est adéquatement protégée et que les traces seront préservées jusqu'à leur arrivée. Ces informations préliminaires sur le cas en question leur permettent de faire une première évaluation du travail à effectuer. Cette évaluation leur permet de préparer le matériel dont ils auront besoin et ils peuvent également se préparer mentalement selon le type d'événement auquel ils seront confrontés. Quelques participants mentionnent d'ailleurs que le temps nécessaire pour se déplacer sur les lieux peut être mis à profit pour cette préparation, comme le montre la citation suivante : « Je me remémore les choses qu'il faut que je regarde, je me prépare mentalement sur ce que je vais faire rendu là et dans quel ordre. Pour me *minder* et rien oublier. » (1). L'importance de la visualisation, c'est-à-dire le fait de se « faire différents scénarios, voir un peu la scène dans notre tête pour savoir à quoi on peut s'attendre » (3) est également soulignée. Un autre sujet évoque que lorsqu'il se déplace vers la scène, « c'est toujours en réfléchissant à d'éventuelles possibilités, à des dossiers similaires que j'ai eus. Tu vois dans ta tête comment tu vas le faire, tu y réfléchis. Quand tu le fais après, ça va deux fois mieux. » (5). Le travail des techniciens en scènes de crime semble donc débiter bien avant l'arrivée sur les lieux et ces étapes préparatoires sont présentées comme importantes afin d'améliorer la qualité du travail sur la scène.

L'étape suivante est celle de l'arrivée sur la scène. C'est à ce moment qu'un briefing avec l'enquêteur du dossier a lieu afin d'obtenir un peu plus d'informations sur le contexte du cas investigué. En effet, des informations peuvent avoir été ajoutées ou modifiées durant le temps nécessaire au déplacement. Cette discussion entre l'enquêteur et le technicien permet donc à ce dernier d'obtenir des informations à jour et de développer un « plan de match » (8) pour l'analyse

de la scène. Les techniciens interrogés insistent tous sur l'importance de procéder du général au particulier lors de l'examen de la scène, ce qui implique de commencer par un examen préliminaire de la scène. Les participants parlent de cet examen préliminaire comme d'un « survol des lieux » ou un « balayage » (2). La comparaison avec un « entonnoir » est également effectuée en soulignant la nécessité d'avoir une vue d'ensemble : « Je commence large [...], parce que souvent, quand on prend pas de recul de la scène, on peut manquer des choses. » (1). Cette façon de faire du général au particulier permet également de diminuer le risque d'avoir une approche biaisée de la scène. Cet aspect sera d'ailleurs exploré plus en détail dans la deuxième partie du texte. Ensuite, des photos générales de la scène dans son ensemble doivent être prises afin d'immortaliser la scène telle qu'elle était à leur arrivée. Ces photos sont une bonne façon d'illustrer la scène, « de raconter l'histoire » (2) de l'événement à la Cour ainsi qu'aux autres acteurs de l'enquête ou de la justice qui n'étaient pas présents sur les lieux. La prochaine étape du travail sur la scène est celle de la recherche de traces. Cette partie du processus constitue le cœur de l'analyse de la scène ainsi que l'intérêt principal de la présente étude, qui a pour objectif général de voir sur quelles variables se basent les techniciens pour rechercher les traces sur les lieux investigués. Cette étape sera donc explorée en détail dans la deuxième partie de la présentation des résultats. Les techniciens procèdent ensuite au rehaussement ou au prélèvement des traces découvertes en appliquant différentes techniques selon le type de traces. Finalement, avant de quitter les lieux, les techniciens estiment important de consulter l'enquêteur lors d'un débriefing afin de valider le travail effectué et de s'assurer qu'il est aussi complet que possible. Le fait qu'il n'y a bien souvent pas de deuxième chance pour recommencer la scène si des éléments ont été omis est d'ailleurs souligné par certains sujets de l'étude. Cette discussion peut aussi permettre aux techniciens « d'enligner » l'enquêteur sur les expertises à demander au laboratoire si la situation l'exige. Dans cette perspective, le technicien peut être vu comme le lien entre l'enquêteur et le laboratoire, « le trait d'union entre la scène de crime et tout le monde qui va graviter autour » (4), ce qui met l'accent sur l'importance de leurs observations effectuées sur les lieux.

Partie 2 : Le casse-tête de la scène de crime

Dans un deuxième temps, la scène de crime peut également être comparée à un casse-tête. En effet, l'analyse de la scène de crime, à l'instar d'un *puzzle*, est une tâche qui demande de la réflexion ainsi que de la patience. Des plus, certaines scènes sont plus évidentes que d'autres. En d'autres

mots, comme le souligne un des participants : « Il y a des scènes qui nous parlent énormément, c'est facile tu rentres et tu vois ce qui s'est passé. Mais il y a des scènes qui nous disent pas grand-chose. » (7). Mais peu importe la scène investiguée et sa complexité, il apparaît important de « prendre chaque élément et essayer de les assembler ensemble. [...] C'est vraiment comme un casse-tête, tout est supposé s'emboîter. » (1). Mettre en place toutes les pièces du casse-tête permet de reconstituer le déroulement de l'événement en question le plus fidèlement possible. Tous les « éléments de preuve » constituent dans cette perspective « les chapitres d'une histoire » (4) qui doivent être attachés et mis en relation afin de découvrir cette histoire. Cependant, dans les situations où cette histoire n'est pas évidente à première vue, il semble particulièrement important « d'analyser, de ne pas prendre des prélèvements au hasard. De prendre le temps de réfléchir, de regarder et d'analyser la scène, les observations que tu vois. » (8) Il importe « d'identifier les signes et de [...] mettre le casse-tête en place pour te diriger vers les endroits les plus pertinents où aller fouiller. » (9). L'objectif principal de la présente recherche étant de détecter ce qui influence le processus de recherche des traces dites pertinentes sur la scène, cet aspect sera étudié en profondeur dans les sections qui suivent.

2.1 Sources d'informations

Différentes sources d'informations sont intégrées dans les processus de raisonnement qui structurent la recherche de traces des techniciens. Premièrement, l'enquêteur au dossier ou le patrouilleur qui est intervenu en premier sur les lieux, dépendamment du cas sur lesquels les techniciens doivent intervenir, sont des acteurs clés en ce qui concerne la transmission de l'information. Les techniciens travaillent cependant plus souvent aux côtés des enquêteurs et ils ont un rapport beaucoup plus étroit avec ces derniers dans l'exercice de leurs fonctions sur les scènes de crime. Dans ces conditions, les relations avec les enquêteurs seulement seront prises en compte dans le cadre du présent travail. Le partage d'informations par les enquêteurs sur l'événement investigué est considéré comme nécessaire par les techniciens interviewés : « C'est important de discuter avec l'enquêteur. [...] Moi j'aime ça en savoir le plus possible des faits, ça va me permettre d'orienter mes affaires, mes actions. » (5) ou de « m'enligner » (7). De plus, les informations obtenues permettent aux techniciens de « savoir quels types de traces c'est possible de recueillir » (3). La première analyse des enquêteurs est donc intégrée dans l'investigation de la scène, comme l'explique la citation suivante en donnant un exemple : « Je vais partir de ce qu'il va me dire [...] parce qu'il faut que je commence quelque part. Sinon, on peut chercher dans une

mer de trace de chaussures. » (1). Ainsi, les éléments apportés par les enquêteurs peuvent considérablement aider à guider les techniciens afin de savoir quelles traces peuvent être reliées au crime, c'est-à-dire les traces qui sont pertinentes. Les versions des témoins ou des victimes peuvent également alimenter cette réflexion sur la pertinence des traces. Par exemple, les occupants d'une maison cambriolée peuvent fournir des indications sur les objets qui semblent avoir été déplacés ou qui sont manquants. Dans certains cas ces informations peuvent être en possession des enquêteurs et être transmises aux techniciens, mais dans d'autres cas ces derniers peuvent par exemple les obtenir directement auprès des occupants.

Le discours des personnes interviewées fait ressortir l'importance de la communication entre les différents intervenants impliqués afin d'assurer une bonne transmission de l'information. Ceci semble particulièrement central en ce qui concerne le corridor de contamination, c'est-à-dire « l'espace où les intervenants et les policiers ont travaillé » (3). En effet, les participants soulignent la nécessité du :

« dialogue et de la validation pour déterminer le corridor de contamination [...]. Ça nous permet d'éviter d'éliminer ou de passer par-dessus des traces. [...] Il faut essayer de valider pour pas prélever de mauvais éléments et se concentrer sur ce qui est intéressant, qui concerne vraiment la scène. » (3)

La connaissance du corridor de contamination permet donc aux techniciens de faire « l'élimination sur place pour conserver [les traces] qu'on est sûr que ça peut appartenir au suspect ou qu'on n'a pas pu attribuer à une personne » (1). En d'autres mots, cela permet d'éviter de « chercher pour rien » (4) en s'attardant à des traces qui ne sont pas pertinentes par rapport au crime. La nécessité pour les techniciens d'avoir accès à ces informations par rapport à l'événement et aux actions des autres intervenants est en continuité avec ce que certains auteurs avancent dans la littérature. Par exemple, Hazard (2014) souligne que ces informations relatives au cas sont essentielles pour travailler de façon efficace et prioriser les tâches à réaliser. Les résultats de la présente recherche appuient donc le fait que les intervenants ne peuvent faire leur travail sur les lieux complètement à l'aveugle, c'est-à-dire sans aucune information contextuelle. Cette question soulève différents enjeux qui seront approfondis dans la discussion.

Finalement, dans les cas de décès, le corps à l'hôpital peut être une source d'information intéressante pour les techniciens. Cet examen sommaire du corps³ permet de « se faire une idée des blessures, avec quoi la personne a pu être tuée ou si on pense que c'est un suicide, avec quoi la personne a mis fin à ses jours. » (7). Par ailleurs, l'observation des traces sur l'individu peut aussi amener le technicien à « poser des questions à l'enquêteur sur la façon dont il a été découvert » (1). Cette analyse du corps reflète également l'importance pour les techniciens de confirmer les informations préalablement obtenues en les observant directement eux-mêmes afin d'éviter les problématiques liées au « téléphone arabe » (7).

2.2 Les risques de biais

Tel que mentionné précédemment dans la revue de la littérature, l'inclusion d'informations contextuelles dans la recherche de traces sur les lieux d'un crime soulève certains enjeux en raison du risque de biais. Les techniciens interviewés sont tout à fait conscients de l'existence de ce risque et la quasi-totalité aborde spontanément cette question. La nécessité de vérifier avec leurs propres observations les informations obtenues auprès des différentes sources, c'est-à-dire de ne pas se fier exclusivement à ces informations ou de les tenir pour acquises, est en effet un élément qui revient souvent dans les entrevues. L'extrait d'entretien suivant illustre bien ceci :

« On essaie de pas savoir trop de choses non plus, parce que ça peut influencer nos observations et notre analyse de la scène. [...] Je te dirais de pas prendre les informations de l'enquêteur comme étant absolues. [...] On peut partir avec ça en tête, mais de pas les prendre comme étant hors de tout doute, parce que ça peut changer en bout de ligne. » (1)

Bien qu'il ait déjà été établi que les techniciens en scènes de crime estiment avoir besoin de ces informations pour orienter leur intervention, ils sont conscients que « quand tu te laisses trop contaminer par l'histoire, des fois tu vas prendre la tangente que l'histoire te donne et tu vas moins forcer tes recherches » (4). La possibilité du biais de confirmation apparaît donc comme bien réelle, mais les techniciens sont au fait de ce danger et semblent prendre les moyens pour en diminuer les impacts. Ces mesures de protection contre les biais ainsi que d'autres enjeux entourant l'inclusion d'informations contextuelles dans la recherche de traces seront abordés plus en détail

³ Attention à ne pas confondre cet examen avec l'autopsie qui est beaucoup plus approfondie et qui est effectuée par un médecin légiste. C'est l'autopsie qui permet de réellement conclure sur les causes de la mort, mais l'examen réalisé par les techniciens peut tout de même fournir certaines indications sur les circonstances du décès.

dans la discussion. Dans le même ordre d'idée, un participant insiste sur le fait qu'il ne faut « pas avoir une vision tunnel, [...] qu'il faut garder l'esprit ouvert » (8). En ne tenant compte que des éléments d'histoires qui leur ont été transmis, les techniciens risqueraient de « passer à côté de d'autres informations importantes » (2), d'où l'importance de « balayer large et ne pas regarder avec des œillères » (3). La nécessité de partir du large vers le spécifique de façon systématique ressort encore une fois ici afin de ne passer à côté d'aucun élément pertinent. Cet exemple donne une bonne idée de l'importance de ne pas se concentrer exclusivement sur la première analyse faite par les enquêteurs :

« Si on entre et qu'on fait une scène et qu'on se fie "il est entré par la porte d'en arrière, il a été frappé le monsieur dans le lit avec un marteau et il s'est sauvé par la porte en avant". Ben si c'est pas ça, il faut pas passer à côté de d'autres options. »
(7)

Ceci met en lumière le besoin d'envisager des hypothèses alternatives. Autrement dit, il faut qu'un technicien essaie « de se contredire soi-même, [...] de se challenger soi-même tout le temps » (4). Ce même sujet va jusqu'à dire que « Si tu fais pas ça, t'es plus un technicien en scènes de crime. », ce qui est représentatif de l'importance que ce dernier accorde au fait d'envisager toutes les possibilités dans son travail sur les lieux et dans la recherche de traces qui en fait partie.

2.3 Variables prises en compte dans la recherche de traces

2.3.1 Déplacements du suspect

L'aspect le plus souvent mentionné par les techniciens en ce qui a trait aux éléments influençant leur recherche de traces est la prise en compte des déplacements du suspect, ce qu'un technicien compare avec justesse au « trajet de contamination » (1) de l'individu. Ces éléments d'informations peuvent provenir de la première analyse des enquêteurs, de la version des témoins ou des victimes, ou des images tirées des caméras vidéo. Les observations faites par les techniciens directement sur les lieux peuvent évidemment alimenter ces raisonnements, comme dans la situation suivante :

« C'est de voir c'est quoi les possibilités de déplacement sur la scène. [...] C'est sûr ça dépend un peu c'est quoi le crime, mais voir ce qui semble avoir été manipulé. [...] Nos meilleures chances ça serait vraiment de tenir compte des endroits où le suspect a pas eu le choix de circuler. [...] Donc c'est juste dans le fond de maximiser nos chances. » (8)

Cet exemple s'intéresse autant aux traces de chaussures qui sont plus en lien avec les déplacements de l'individu qu'aux empreintes digitales qui sont plutôt associées aux divers objets que ce dernier a pu manipuler sur place. En outre, les différentes possibilités de déplacement sur les lieux sont dans tous les cas dépendantes de la configuration physique des lieux. Bien que certaines similitudes puissent exister entre les configurations de différentes scènes, il semble important pour les techniciens d'adapter leur approche des lieux aux particularités concrètes de la scène où s'est déroulé l'événement. Finalement, il y a un souci de travailler de manière efficace qui transparaît dans cette citation en raison de l'utilisation de la notion de maximisation. Cette idée est également présente chez d'autres participants, comme l'explique celui-ci : « Je peux pas tout faire non plus. [...] Je vais me concentrer où je pense [que le suspect] a été. » (5). La prise en considération du trajet de l'individu suspect sur les lieux inclut également son point d'entrée ainsi que son point de fuite, qui sont des « points névralgiques au niveau de la scène » (6) par rapport à la recherche de traces. Le point de fuite peut être intéressant parce que le malfaiteur peut « s'être débarrassé de certains objets qui lui appartenaient ou avec lesquels il a fait le crime » (6). Finalement, les caméras peuvent fournir de précieuses informations sur les déplacements et les objets manipulés par les suspects, même en l'absence de témoins du déroulement de l'action. Des informations sur le type de traces qu'il sera possible de recueillir sont également indiquées par les images vidéo, comme l'explique bien la citation qui suit :

« On a des bandes-vidéos, et les voleurs sont cagoulés et gantés. [...] Ça veut dire que ça va être plus difficile au niveau de l'ADN et des empreintes digitales laissées sur les lieux. On va se tourner de plus en plus vers les traces de pas et de chaussures qui pourraient nous enligner sur des suspects potentiels. » (3)

Un certain travail d'adaptation aux circonstances particulières au cas et au mode opératoire des auteurs est donc nécessaire pour effectuer une recherche de traces raisonnée et efficace. La prise en compte des déplacements et des objets ou surfaces touchés par le ou les auteurs entre dans la poursuite de cet objectif.

2.3.2 Se mettre à la place du suspect

Le fait de se mettre à la place du suspect lors de la recherche de traces est une autre stratégie mentionnée par plusieurs participants afin de maximiser la découverte de traces pertinentes. Un des sujets était particulièrement catégorique à ce propos :

« Je me dis "moi je suis le bandit, je fais quoi pour commettre ce crime-là?" [...] Moi ma job c'est vraiment de marcher avec la tête du ou des criminels, je me fais ce criminel-là et je reproduis ce qu'il a fait. [...] Moi, sur une scène de crime, c'est pas compliqué, il faut que je me transforme. [...] Il faut que je devienne soit la personne qui va se suicider, il faut que je fasse des tests, il faut que je me transforme en bandit, "là j'ai fait ce coup-là, mais astheure il faut pas que je me fasse pogner." (4)

Cette citation est intéressante à plusieurs égards et est spécialement semblable à ce que Ribaux (2014) avance. Cet extrait mérite d'être reproduit en intégralité afin de faire ressortir les similarités entre les deux :

« L'investigateur a développé la compétence d'apprécier la situation en se transposant au moment où l'activité se déroule. Comment un individu constitué comme lui a pu agir dans les circonstances de l'action en fonction de l'éventail de choix dont il disposait? Il suppose ainsi les mouvements possibles de l'auteur, comprend ses contraintes et sa rationalité, ou plutôt son évaluation propre de la situation qui l'amènerait à limiter les risques et les efforts tout en cherchant un gain maximal. » (p.160)

Il est possible de voir que la notion de transformation telle qu'aménée par le sujet est également présente chez Olivier Ribaux lorsqu'il parle du fait de se transposer au moment où l'action a eu lieu. De plus, le fait de se demander comment éviter de se faire prendre, ou de maximiser les gains de l'action, peut donner certaines idées de gestes ou de déplacements potentiellement traçogènes.

Le fait de réfléchir comme un suspect ou de se mettre dans la peau du voleur consiste par exemple à se demander « comment j'aurais volé cette maison-là? » (6) et en conséquence à s'imaginer les gestes potentiels de l'auteur, ainsi que les traces qui auraient pu être laissées par ces actions. Cette approche déductive repose sur le fait de se demander si le suspect avait passé à tel endroit ou touché à tel objet, quelles traces que le technicien pourrait s'attendre à trouver. Ces traces permettent ensuite au technicien de tester la validité de son hypothèse. Un des participants à la recherche donne l'exemple d'un cas où l'hypothèse initiale était que les cambrioleurs étaient passés dans un trou fabriqué dans un mur. Cependant, il aurait fallu que de l'autre côté du passage se trouvent des traces de gypse, puisque ce matériau produit une poussière fine et volatile et que « tu peux pas passer au travers d'un petit trou en volant » (5). Ceci est un bon exemple de l'approche hypothético-déductive d'une scène de crime.

Les techniciens réfléchissent sur la scène de crime en adoptant la « logique d'une personne normale qui se déplace » (1). En effet, il est considéré que « 99% de la population aurait probablement fait la même affaire » (9), au sens où les déplacements effectués et les surfaces manipulées devraient sensiblement se ressembler. Par exemple, il y a plus de chances que le suspect se soit déplacé au centre d'un couloir comme le ferait normalement une personne plutôt que de longer les murs. Voici un exemple concret du genre de raisonnement que les intervenants peuvent avoir sur les lieux afin d'orienter leur recherche de traces :

« J'ai une maison en avant de moi puis je rentre par la fenêtre du sous-sol. Bon, comment je vais rentrer? Si je rentre tête première, je vais me péter la tête au niveau du lavabo. Donc là je vais rentrer les pieds en premier. C'est la manière la plus logique pour pas se blesser. Où c'est que je mettrais mes mains, mes pieds pour être capable de glisser mon corps dans la fenêtre du sous-sol qui est pas très grande pis mettre mettons mes pieds sur le comptoir du lavabo. Donc au niveau de l'extérieur, je vais mettre mes mains où? C'est à cet endroit-là que je vais regarder au niveau des traces, des empreintes digitales, des traces de gants. Le lavabo pour les traces de pas qui vont être déposées. » (6)

Il est possible de voir dans l'exemple ci-dessus que le technicien raisonne à partir de son propre corps et des mouvements qu'il est possible et logique d'accomplir. Il décompose également l'action d'entrer dans le sous-sol en plusieurs séquences entraînant chacune la production de traces, ce qui coïncide avec la théorie des microséquences de Barclay (2009). De la même façon, un autre exemple pourrait être de se demander « Si je prends tel outil et que je tape quelqu'un avec, de quelle façon je vais prendre l'outil? » (5). Le positionnement probable des doigts, donc des potentielles empreintes digitales, fournit des indications utiles pour la recherche subséquente de traces sur l'outil. Il est donc possible de constater que la question de la position anatomique est particulièrement centrale dans le fait de réfléchir à l'emplacement des traces pertinentes sur les lieux ou sur un objet. La position présentée ici ne fait pas référence à la position anatomique telle qu'utilisée en médecine, mais est plutôt liée au positionnement spatial de la trace et à la disposition de la partie du corps à l'origine de la trace. L'exemple suivant constitue un bon exemple du type de situation où le positionnement anatomique de la trace peut avoir une importance particulière dans l'enquête :

« C'est arrivé dernièrement cette version, un enquêteur qui m'appelle et me dit "j'ai rencontré la suspecte pis elle dit que c'est l'ancien logement de son *chum* pis que dans le temps elle avait déjà été regarder dans la fenêtre pis elle avait mis ses mains

comme pour se cacher du soleil, pour mieux voir à l'intérieur de la fenêtre". J'ai dit "Ben je m'excuse, mais le doigt, comment il est placé, il est placé comme une personne qui essaie de pousser dans la fenêtre pour l'ouvrir. D'aucune façon que tu places tes mains de même, autre que si ça te tente de pousser dans la fenêtre pour l'ouvrir." C'est là que ça devient important nos observations sur la scène. » (1)

Cette citation illustre bien l'importance que peut prendre le positionnement de la trace sur les lieux dans l'évaluation de sa pertinence. De plus, ce n'est pas seulement son emplacement par rapport à la scène dans son ensemble qui est à considérer, mais également sa position de manière plus précise. En effet, une même empreinte digitale trouvée à un endroit différent sur une scène de crime peut avoir une valeur différente. Ceci peut également être vrai pour une même empreinte avec une position ou une orientation différente. Dans ces situations, l'importance de s'imaginer les gestes à l'origine des traces en se mettant à la place de l'individu prend tout son sens afin d'avoir la meilleure compréhension possible du déroulement de l'événement.

Le fait de reconstruire le déroulement du crime selon les contraintes pragmatiques imposées par l'environnement ainsi que par la constitution physique de l'individu et d'ensuite déduire les traces pouvant découler de ces actions peut être associé à la strate situationnelle du modèle de Ribaux. Imaginer les gestes de l'auteur en se mettant à sa place permet en effet aux intervenants d'orienter leur recherche de traces et d'en tirer le maximum d'informations pertinentes. Par ailleurs, il est également possible de remarquer à quelques reprises dans le discours des participants des références à la rationalité des auteurs. En effet, le fait de se mettre à la place de l'auteur en se demandant par exemple quels gestes poser pour diminuer les risques de se faire arrêter peut être mis en lien avec la théorie du choix rationnel. De plus, considérer que les auteurs agissent sur les lieux comme la plupart des individus auraient agi présume également de leur rationalité. La théorie du choix rationnel est en lien avec les perspectives situationnelles en criminologie qui proposent des outils pour étudier les processus décisionnels des auteurs sur les lieux (Ribaux, 2014). Ces outils peuvent être exploités par les techniciens lors de leur recherche de traces afin de se mettre dans la peau du suspect.

2.3.3 Surface physique de la trace

Ensuite, une autre variable qui est prise en compte dans la recherche et la collecte de traces est celle de la surface, ou la texture, sur laquelle se situe la trace d'intérêt. Cet élément est mentionné par plusieurs des techniciens interrogés et fait référence entre autres à la connaissance des « surfaces

les plus propices à garder des empreintes » (8) ou d'autres types de traces. Par exemple, « une chaise en tissu, j'aurais beau mettre mes doigts 22 000 fois, ça donne rien d'exploiter ça, il sortira rien. À moins de s'être coupé et de mettre du sang, là il va y avoir de l'ADN, mais c'est une autre paire de manches. » (2). La connaissance des affinités entre différents types de traces ou de substances avec différents supports apparaît donc comme importante dans la pratique des techniciens en scènes de crime. Par surcroît, ce niveau de connaissance semble s'acquérir principalement avec la pratique :

« Après ça c'est l'expérience au niveau de la trace, mettons ce type de tuile-là est pas bon pour les empreintes de pas ou ce type de surface-là est très bonne. Donc ça va être vraiment avec l'expérience qu'on va s'attarder... Oui on va l'essayer au début, mais une scène va se faire beaucoup plus rapidement avec un technicien senior qu'un technicien qui est débutant. Parce qu'un débutant va tout essayer les surfaces, tandis qu'un senior va dire "ce type de surface-là est pas bonne pour les empreintes, je vais pas perdre mon temps et je vais m'attarder plus sur mettons dans la cuisine parce que j'ai un plancher où la trace de pas va être meilleure." À force d'en faire un moment donné on connaît les types de surfaces, si sont bonnes ou pas bonnes. » (6)

D'autres participants abondent dans le même sens en soulignant que l'expérience leur permet d'exploiter davantage des « choses plus probantes » (2) ou « plus pertinentes » (8), c'est-à-dire à ce qui « est plus susceptible de rapporter des résultats » (5). Il est d'ailleurs généralement connu que le travail sur une scène de crime est en moyenne plus long chez les techniciens novices en comparaison avec ceux plus expérimentés. Ceci s'explique entre autres par le fait que les débutants auraient tendance à contrôler plus d'objets (Baber et Butler, 2012). Le fait que les participants mentionnent que l'expérience les amène à se concentrer sur des éléments plus pertinents s'inscrit dans ce même genre de considérations. Cette variable correspond au niveau physique du modèle des strates de Ribaux. En effet, cette strate s'intéresse particulièrement aux affinités qui existent entre les matières qui favorisent ou non les échanges et la persistance des traces (Ribaux et Margot, 2007).

2.3.4 Question de la criminalité sérielle

La section qui suit s'intéressera à la place qu'occupe la connaissance de séries criminelles en cours dans la recherche de traces sur les lieux. Toutefois, il est important de préciser que lorsque les techniciens interviewés ont été interrogés de façon générale sur les éléments pouvant influencer

leur recherche de traces, aucun n'a mentionné spontanément la criminalité sérieuse ou d'autres informations issues du renseignement criminel. Cependant, lorsqu'ils ont été questionnés directement à propos du fait de se déplacer sur un événement pouvant faire partie d'une série criminelle en cours, des éléments intéressants ont été mentionnés. En effet, bien que la majorité des techniciens disent que ceci pourrait influencer leur intervention sur les lieux, ils mentionnent également le danger d'aborder une scène avec une certaine idée préconçue des traces qui pourraient s'y trouver. La conscience du risque de biais par rapport à ce niveau de connaissance est donc bien présente chez les techniciens. L'extrait d'entretien suivant explique particulièrement clairement ceci :

« Je te dirais que ce qui va m'influencer un petit peu ça va être ce qu'on appelle le M.O. donc le modus operandi. C'est ce qui va nous permettre de faire des liens entre les différentes scènes. Mais on part du principe que chaque scène est unique puis on essaie de pas extrapoler, par exemple "il est rentré par la porte parce qu'il rentre toujours par la porte". Non, ça se peut qu'une fois il rentre par la fenêtre ou par un autre endroit. Donc on essaie de faire abstraction de ce qu'on a connu ou vu précédemment pour ne pas biaiser notre façon de travailler, notre façon de voir la scène. [...] On essaie de jamais tenir pour acquis que la deuxième scène va être similaire. L'idéal c'est de faire la scène avec aucun précepte, aucun biais. Pis une fois qu'on va l'analyser avec l'enquêteur une fois que tout va être terminé, là s'il y a des liens à tirer on le fera. Des traces de pas, des traces de pneus ou des choses comme ça. » (3)

Le même sujet donne un autre type de situation où des attentes préalables pourraient nuire à la recherche de traces. Par exemple, sur une série d'introductions par effraction, le fait de tenir pour acquis que l'individu a perpétré son crime seul comme sur les autres scènes pourrait entraîner un focus excessif sur une trace qui a déjà été vue. En conséquence, le technicien pourrait passer à côté des traces d'un éventuel complice en les attribuant à tort à des membres de la famille par exemple ou à toute autre source de contamination.

Malgré cette conscience du risque de biais, les techniciens interrogés n'excluent généralement pas totalement les informations liées aux séries en cours, particulièrement en ce qui concerne le mode opératoire des suspects. Le M.O. est entre autres utilisé afin de « pouvoir relier la façon de faire d'un criminel à une scène de crime » (4) et son intégration dans l'analyse de la scène permet d'être plus ciblé dans la recherche de traces en s'adaptant à la façon de faire de l'auteur. Le fait d'avoir déjà en tête le mode opératoire de l'auteur contribue à l'élaboration des différents scénarios

possibles ainsi qu'à leur mise à l'épreuve, car « la dernière fois [le suspect] a fait telle chose, alors c'est certain que je vais vérifier s'il l'a faite encore » (6). Par exemple :

« Si le *modus operandi* c'est qu'il rentre en défonçant avec un coup de pied dans la porte, ben évidemment qu'à chaque porte on va chercher la fameuse trace. [...] Mais il faut garder l'esprit ouvert, pas avoir une vision tunnel. Mais c'est sûr que tu recherches un peu des éléments qui te permettent de relier les crimes entre eux. » (8)

Dans cette illustration, la connaissance du mode opératoire, c'est-à-dire de donner un coup de pied dans la porte dans ce cas-ci, permet une recherche de traces beaucoup plus ciblée, ce qui aurait été plus complexe à envisager sans la connaissance de cette information. Cet élément recoupe la strate du renseignement telle que conçue par Ribaux selon laquelle des traces plus difficiles à détecter à première vue peuvent l'être en raison de la représentation préalable du mode opératoire. Le *modus operandi* fait partie de ce que Ribaux nomme le profil de la série. Ce profil est appelé « *pattern* » par un des sujets qui présente cette notion en disant que « souvent sur une série, c'est toujours les mêmes choses qui vont se répéter, la même procédure » (9). De plus, il a été mentionné par certains des sujets qu'il était plus probable que leurs services soient demandés et qu'ils se déplacent lorsque des scènes semblent faire partie d'une série. Cependant, tel que souligné plus tôt, ces connaissances en lien avec le renseignement criminel ne sont pas mentionnées spontanément par les participants, ce qui semble indiquer que ces considérations jouent un rôle secondaire en comparaison avec les autres variables. Il serait pertinent de s'intéresser davantage aux façons dont le renseignement criminel est partagé entre les différents postes et comment ces informations sont rendues disponibles aux techniciens en scènes de crime. Toutefois, cela dépasse le cadre de la présente recherche.

2.3.5 Expérience policière

La dernière variable influençant le processus de recherche de traces sur les scènes de crime correspond à l'expérience passée des techniciens en tant que policiers. Certains des participants mentionnent que leurs années en tant que patrouilleurs ou au sein de diverses fonctions policières leur ont permis de développer un « œil de police ». Cet aspect sera exploré sous deux principales dimensions, soit le fait d'avoir déjà participé à de multiples interventions ainsi que le fait d'avoir été en contact avec plusieurs suspects dans le cadre de leur pratique professionnelle.

2.3.5.1 Interventions passées

Premièrement, le fait d'avoir de l'expérience en tant que policier sur le terrain est considéré comme un atout pour l'intervention sur la scène de crime par la majorité des techniciens interrogés. D'une part, il est souligné que :

« D'avoir un bagage policier c'est bien pour ce qui est de l'approche de la scène. Comment éviter les corridors de contamination et comment en faire un, où marcher ou pas marcher pour pas détruire, essayer de conserver le plus possible les éléments de preuve. Ça c'est sûr que tu l'apprends en tant que policier. » (1)

Les considérations soulevées dans cet extrait sont de nature plus procédurale, c'est-à-dire qu'elles concernent les pratiques à adopter pour préserver adéquatement la scène de crime et les éléments qui s'y trouvent. À ce sujet, il est possible de faire un lien avec article de Wyatt (2014) dans lequel il mentionne que les pratiques visant à éviter la contamination de la scène deviennent une seconde nature pour les intervenants. D'autre part, un participant mentionne que « [ê]tre déjà intervenu comme intervenant de première ligne des fois aide à comprendre une scène. [...] Des fois ça me fait penser à des interventions que j'ai déjà faites pis ça peut amener à d'autres choses. » (7). Autrement dit, les événements couverts dans le passé par les intervenants, que ce soit en tant que patrouilleur ou en tant que technicien en scènes de crime, peuvent « donner des idées supplémentaires de choses à chercher » (8). Ce bagage policier peut donc servir à l'élaboration des scénarios possibles et faciliter d'une certaine façon l'approche de la scène. En effet, le fait d'avoir couvert jusqu'à des centaines d'événements de toutes sortes en tant que patrouilleur et d'avoir fait face à plusieurs types de scènes de crime pourrait avoir pour résultat que « les observations quand tu rentres à quelque part se font un peu comme un automatisme » (9).

Il faut cependant souligner que certains participants attirent l'attention sur le fait qu'ils n'ont pas connu l'intervention sur une scène de crime sans bagage policier, ce qui les empêche de comparer objectivement les deux situations. Il apparaît donc un peu plus complexe de savoir comment leur expérience policière influence concrètement leur travail actuel, mais ils ont tout de même fait ressortir différents cas de figure de l'utilisation de leur bagage policier. De plus, il est à noter que quelques participants mentionnent que ce n'est pas nécessairement « parce que t'es patrouilleur que tu pourrais être un bon technicien » (1), c'est-à-dire qu'il faut avoir un intérêt particulier pour ce type de travail ainsi que les qualités nécessaires. Les qualités les plus souvent mentionnées par les techniciens sont dans leur ordre respectif, le fait d'être minutieux ou méticuleux, d'avoir un bon

sens de l'observation et un bon sens de l'analyse, d'être patient, et finalement d'être une personne organisée et méthodique. À première vue, ces qualités ne sont pas exactement celles qu'on attribuerait intuitivement à des policiers, ce qui illustre la particularité du travail sur la scène par rapport au travail de police tel qu'habituellement conçu.

2.3.5.2 *Contact avec les suspects*

Malgré le fait que le travail de technicien en scènes de crime présente certaines particularités, les intervenants peuvent tout de même utiliser leur expérience policière dans leur travail au quotidien comme cela a été présenté dans la précédente section. Le deuxième aspect en lien avec la variable de l'expérience professionnelle qui sera abordé correspond au fait d'avoir été en contact avec plusieurs suspects, particulièrement le fait d'avoir procédé à des arrestations. Cependant, il faut souligner que l'importance accordée à cette dimension ne fait pas l'unanimité chez les participants. Malgré tout, comme cet élément revient dans le discours de quelques-uns des sujets interviewés, il convient de s'y intéresser.

La citation suivante reprend certains des éléments abordés dans la section sur le fait de se mettre à la place des suspects tout en ajoutant une dimension supplémentaire :

« Quand tu interrogues tes bandits, ils t'apprennent beaucoup de choses sur la façon de faire. [...] Parce que j'en ai arrêté beaucoup, beaucoup, et j'ai dialogué beaucoup avec eux autres. [...] T'apprends beaucoup de ce monde-là, de la manière qu'ils pensent, de la manière qu'ils vont réagir à certaines affaires [...]. T'apprends à penser comme eux-autres. » (4)

Ce participant abonde dans le même sens :

« Avoir fait de la patrouille, avoir vu des scènes, avoir interrogé des suspects, rencontrer des victimes, oui c'est un bagage qui est intéressant. Parce qu'on commence à savoir un peu le type de vie des gens, les suspects comment ça fonctionne, comment qu'ils pensent, qu'ils font leurs crimes. Donc c'est un bagage qui est intéressant au niveau de la scène qu'on a été cherché au niveau de la patrouille et quand on a interrogé des suspects. Ben quand on se met dans la peau du suspect "qu'est-ce que je viens voler ici, comment je m'y apprêterais?" Ben on a eu l'information des suspects quand on a interrogé les suspects. » (6)

Ces deux citations permettent de mettre en relief le fait que les techniciens ont pu apprendre en quelque sorte des façons de faire directement auprès des suspects. Ceci constitue une source d'information intéressante lorsque vient le temps de songer aux modes opératoires possibles lors

de l'intervention sur une scène. De plus, avoir eu accès dans une certaine mesure au fonctionnement psychologique des suspects interrogés pourrait permettre aux techniciens de se mettre plus aisément dans la peau de l'auteur. Finalement, un autre élément intéressant émerge du discours des participants à ce sujet. Il s'agit de la question de la motivation des suspects lors de la commission de leurs actes criminels. En effet, à force de voir les réactions de ces individus, il est estimé que cela peut « donner des idées sur ce qui peut s'être produit ou leur motivation » (8). Le sujet qui suit élabore davantage sur le thème de la motivation :

« C'est quoi qui motive son crime, pourquoi que lui a fait ça? Pourquoi qu'il a volé? Pour l'argent, bon c'est sûr que c'est pas quelqu'un qui est plein d'argent, alors on se met à la place. [...] Un moment donné quand il y a du monde qui passe à table, tu connais leurs motivations, tu sais pourquoi et comment ils ont agi. [...] Les arrêter, connaître leurs motivations c'est sûr que ça a un impact sur ce que je vois sur une scène. » (5)

La compréhension des motivations des suspects, et du phénomène criminel plus largement, pourrait en effet permettre aux intervenants, en raison de leur formation académique et de leur expérience professionnelle, de mieux se représenter le déroulement de l'action du cas en question (Hazard, 2014). Néanmoins, il doit être rappelé que cette opinion n'est pas partagée par l'ensemble des personnes interviewées, c'est-à-dire que certains ne considéraient pas que le fait d'avoir côtoyé des individus suspectés ou arrêtés n'influençait pas significativement leur travail sur la scène et la recherche de traces.

2.4 Évaluation de la pertinence des traces

Pour terminer, cette section sera consacrée à la question de la pertinence des traces. Trois éléments principaux ressortent du contenu des entrevues par rapport à ce sujet. Le premier point fait référence à la qualité de la trace. En effet, les sujets estiment presque à l'unanimité que la qualité de la trace est un élément important dans l'évaluation de la pertinence : « On va choisir les plus belles traces, celles qui ont le plus de caractéristiques » (1). Autrement dit, ils prennent en compte la « netteté » (3) ou la « clarté » (5) de la trace et privilégient « celle qui est la plus complète » (8). Le deuxième élément considéré est dans la même lignée que le premier, mais il correspond plus précisément à la notion de l'identification. La citation suivante est particulièrement intéressante à ce propos : « Je me concentre sur [la trace] la plus claire, celle qui est la plus susceptible de pouvoir m'apporter des éléments pour pouvoir identifier. [...] L'objectif c'est d'individualiser. » (5) Il est

possible de comprendre que ce n'est donc pas seulement la qualité de la trace qui compte, mais également la capacité d'associer cette trace à un individu. L'accent mis sur l'identification souligne l'importance que les techniciens accordent à cette notion, ce qui est cohérent avec l'objectif commun poursuivi par l'enquête, c'est-à-dire l'arrestation de l'auteur du crime. Cette citation confirme la centralité du concept de la possibilité d'identification dans l'évaluation de la pertinence d'une trace :

« Une trace pertinente, on va parler d'une trace qui va nous révéler mettons l'identité de la personne, [...] pour mettre la main sur le malfaiteur. Plus que la preuve est forte envers le suspect, meilleure qu'elle est. Comme une empreinte digitale, ça a beaucoup plus de valeur qu'une simple trace de pneus mettons. » (6)

Il semble donc qu'une valeur différente, ou une forme d'utilité différente, soit attribuée aux divers types de traces possibles. Par exemple, les empreintes digitales sont présentées ici comme ayant une plus grande valeur, ce qui est logique puisque le sujet s'intéressait au concept de l'identification et que les empreintes permettent d'établir un lien direct avec une personne, contrairement aux traces de pneus par exemple. Ces traces ont tout de même une certaine valeur, puisqu'elles peuvent permettre entre autres de faire des liens entre différentes scènes ou de fournir des indications sur les déplacements du suspect.

De plus, il faut que la trace soit associée à quelqu'un qui est en lien avec le crime, donc « il faut que ça soit la trace d'un autre individu que les gens qui habitent à cette place-là par exemple » (9). Le troisième élément identifié dans l'évaluation de la pertinence d'une trace découle en partie de cette idée. Plus précisément, ce dernier élément correspond au critère spatio-temporel, c'est-à-dire au positionnement dans l'espace et dans le temps de la trace. La question de la position anatomique des traces abordée plus haut dans le texte entre dans cette catégorie, mais également le positionnement de la trace sur la scène. La réponse du sujet suivant lorsqu'on lui demande les caractéristiques d'une trace pertinente donne un bon exemple :

« C'est l'emplacement par rapport au crime. [...] Donc où c'est qu'elle est située. Parce que si j'ai une trace dans la rue en avant, ben oui ça peut être pertinent, mais peut-être pas autant que si j'en ai une à l'intérieur de la résidence ou directement sur la scène. » (8)

Les « items reliés à l'événement » (7) sont donc considérés comme plus pertinents, ce qui correspond à ce qui est présent dans la littérature scientifique à ce sujet. Finalement, la question du

positionnement de la trace dans le temps a également son importance. La trace doit en effet être « contemporaine à la scène » (7) et à l'événement investigué. Ce sujet donne un exemple concret de ce type de raisonnement : « Si l'événement vient de survenir sur une scène extérieure, j'ai un mégot de cigarette récent pis je vois que j'ai un vieux mégot qui a plu dessus et qui est tout sale. Ben je m'attarderai pas au vieux mégot. » (7). Une situation décrite par un autre des participants donne également une bonne idée de l'importance du positionnement spatio-temporel de la trace par rapport à l'événement. Dans ce cas, le technicien en scènes de crime s'est déplacé dans un établissement bancaire après qu'une transaction effectuée avec une carte de crédit volée ait été signalée. Le visionnement des images des caméras de surveillance a permis de voir une voiture arriver tout juste avant les suspects et quitter après leur départ. Les bandes-vidéos ont permis de localiser avec précision à quel endroit trouver les traces de pneus et considérant que le passage de la voiture était récent, les traces les plus fraîches ont été privilégiées. Cet exemple permet de voir comment différentes variables peuvent s'articuler dans la recherche de traces. En effet, les caméras ont permis de reconstituer le déplacement des suspects et de leur véhicule et le positionnement dans le temps et l'espace de la trace a permis d'attester de sa pertinence. De plus, la trace prélevée était d'une qualité suffisante pour être pertinente puisqu'il a été possible de faire le lien avec une trace de la même voiture recueillie sur le lieu du vol des cartes de paiement, puis de l'associer avec sa source, c'est-à-dire la voiture des suspects.

DISCUSSION

Une apparente contradiction revient à plusieurs reprises dans le discours des participants lorsqu'ils abordent la question des sources d'informations à prendre en compte dans leur processus de recherche de traces. En effet, il est intéressant de constater que deux forces en quelque sorte contraires sont présentes à ce niveau. D'un côté, les techniciens reconnaissent qu'ils ne doivent pas être trop influencés par les informations provenant des enquêteurs afin de ne pas avoir une vision biaisée de la scène, d'être le plus objectif possible. D'un autre côté, ils mentionnent également chercher à obtenir ces informations auprès des enquêteurs pour éviter de chercher à des endroits où des traces pertinentes ont peu de chances d'être présentes, et ainsi maximiser les ressources – temps et argent – limitées qu'ils ont à leur disposition. Ces deux citations illustrent particulièrement bien cet aspect paradoxal :

« Moi j'aime ça en savoir le plus possible des faits. Ça dépend, des fois j'aime ça parce que ça va me permettre, pas d'aller plus vite... mais d'orienter mes affaires, mes actions. Tandis que dans d'autres cas, ça me fait une idée préconçue déjà et ça c'est moins bon. » (5)

« Il faut que j'aie oui le contexte, oui comment c'est arrivé, parce qu'en même temps c'est important de l'avoir et le plus d'information possible. Mais il faut pas que tu te contamines avec ces informations-là. » (4)

Ceci soulève la question suivante : où se situe la ligne entre les informations que les techniciens devraient connaître ou utiliser et les informations à propos desquelles ils ne devraient pas être mis au courant? Une telle ligne de démarcation semble difficile à tracer puisque, comme les techniciens l'ont mentionné, « chaque scène de crime est unique » (3) et les informations disponibles peuvent varier grandement selon le cas en question. Cette intégration des informations contextuelles dans la recherche de traces sur les lieux est une question complexe sur laquelle même les auteurs de la littérature scientifique ne s'entendent pas tout à fait. Il convient de reprendre certaines des conceptions abordées dans la revue de littérature à la lumière des éléments apportés par la présente recherche.

Premièrement, on retrouve à une extrémité du continuum la vision adoptée par entre autres Dror et ses collègues (2006) selon laquelle la connaissance par les techniciens d'informations non essentielles à leur travail a pour effet de nuire à leur capacité d'évaluer de façon impartiale la situation d'intérêt, soit la scène de crime dans le cas présent. Cependant, un tel travail presque à l'aveugle apparaît peu réaliste selon ce qui a été avancé par les participants. Le fait d'aborder la scène avec le moins d'information possible soulève des questions en lien avec deux aspects principaux : des enjeux de nature pragmatique ainsi que des enjeux reliés à l'utilité de l'investigation de la scène de crime. Dans un premier temps, les enjeux pragmatiques font référence à la question des moyens disponibles, autant en termes de ressources financières que matérielles. Malgré le fait que les techniciens mentionnent qu'ils ne se sentent pas vraiment contraints au quotidien par les ressources de l'organisation policière, ils semblent être tout de même conscients de cet aspect. Ainsi, un technicien précise qu'il « ne peu[t] pas tout faire non plus » (5) et un autre mentionne qu'il doit parfois « restreindre [sa] façon de faire pour ne pas être là deux jours de temps » (2). Ce sont là des exemples de l'impact potentiel de considérations managériales sur leur travail. Tel que mentionné précédemment dans la présentation des résultats, les techniciens ont également un désir normal de

travailler de façon efficace sur les lieux, et l'intégration des informations contextuelles issues des enquêteurs leur permet de cibler leur recherche de traces davantage vers les endroits pertinents.

Dans un deuxième temps, se questionner sur la possibilité d'inclure les informations contextuelles dans la recherche de traces ainsi que sur la nature de ces informations mène d'une certaine façon à s'interroger sur l'objectif auquel on veut que la scène de crime réponde. En d'autres mots, cela dépend de l'utilité qu'on attribue à l'investigation de la scène de crime dans l'enquête. Les résultats de la présente étude ont permis de voir que les informations obtenues lors de l'investigation des lieux peuvent être entre autres utilisées par les enquêteurs lors des interrogatoires des suspects, même lorsque l'analyse de la scène et l'interrogatoire ont lieu de façon concomitante. Il est possible de soulever la question suivante par rapport à cet apport intéressant de la scène de crime à l'enquête : est-ce que les techniciens pourraient être en mesure de fournir en temps réel aux enquêteurs des indications sur le déroulement des événements s'ils abordaient la scène avec un nombre considérablement plus restreint d'informations sur le cas? La réponse à cette question n'est pas connue, mais il est plausible de croire que le temps nécessaire pour analyser la scène pourrait être plus long en raison de la diminution de l'information disponible pour orienter les recherches. La même question se pose lorsqu'on s'intéresse à la capacité de l'examen de la scène de crime de lancer des nouvelles pistes d'enquête puisque l'aspect temporel occupe également une place considérable dans ce genre de situation. Il apparaît pertinent de s'intéresser davantage à l'utilité de l'investigation de la scène de crime que d'autres recherches ont permis d'identifier. Par exemple, Mucchielli (2006)⁴ souligne que les constatations et les traces recueillies sur la scène de crime jouent somme toute un rôle secondaire dans l'élucidation du crime, mais qu'elles viennent plutôt apporter les preuves matérielles du scénario reconstruit principalement par des éléments humains. En d'autres mots, « dans le travail sur la scène de crime, il s'agit en réalité de récolter des indices qui ne prendront valeur de preuves qu'à partir du moment où le scénario sera *par ailleurs* établi » (Mucchielli, 2006, p.103). En prenant ceci en considération, est-ce que la nécessité de collaborer de façon contemporaine à l'enquête est aussi centrale? Est-ce que les techniciens pourraient se permettre d'aborder la scène sans information préalable et de reconstruire le déroulement des événements à partir de leurs propres observations seulement? Il dépasse le cadre du présent travail

⁴ Il est à noter que malgré le fait que l'article a été publié en 2006, les données sur lesquelles se basent ses conclusions correspondent à une centaine de dossiers d'homicides commis entre 1987 et 1996 dans la région parisienne.

d'apporter des réponses à ces questions, mais ce sont des éléments intéressants à soulever. Ceci fait également écho au point soulevé par quelques techniciens selon lequel l'apport de l'analyse de la scène de crime à l'enquête pouvait varier considérablement selon le contexte de l'enquête en question, c'est-à-dire par exemple selon les autres informations disponibles.

D'autres auteurs ne condamnent pas l'accès aux informations contextuelles, mais insistent sur la nécessité de considérer avec un jugement critique constant ces informations et d'avoir conscience de l'existence du risque de biais (Délemont et al., 2017; Hazard, 2014; Ribaux et al., 2010b). Comme mentionné et illustré à l'aide de quelques citations dans la section des résultats, les participants reconnaissent tout à fait l'existence de risques d'avoir une approche biaisée de la scène en raison de la connaissance d'informations contextuelles et de la nécessité de prendre certaines mesures pour le diminuer. Ces moyens sont principalement le fait de procéder systématiquement du général au particulier, de vérifier toutes les informations avec leurs propres observations et de garder l'esprit ouvert en tout temps, par exemple en envisageant des hypothèses alternatives sur le déroulement des événements. Un participant mentionne même la nécessité de faire le « *reset* » (2) à propos des informations connues en arrivant sur les lieux. Cependant, la problématique avec les biais est insidieuse puisqu'ils peuvent se manifester de façon inconsciente comme le souligne Ribaux : « Le raisonnement biaisé ne serait pas si grave s'il se couplait avec une capacité de le détecter et de remettre en cause les conclusions atteintes. » (2014, p.178). Est-ce qu'il est donc vraiment possible de ne pas considérer du tout des informations préalablement obtenues lors de l'analyse de la scène? Encore une fois, la recherche ne prétend pas apporter de réponse définitive à ces questions. Cependant, les résultats d'une étude exploratoire semblent indiquer que le fait d'avoir accès à une interprétation préalable de la scène pourrait bel et bien avoir un impact sur les interprétations subséquentes des techniciens (Van den Eeden, de Poot et van Koppen, 2016).

En prenant en considération ces éléments, une proposition de Jamieson (2004) apparaît comme intéressante. Selon ce dernier, les techniciens en scènes de crime pourraient avoir accès aux informations contextuelles provenant des enquêteurs après avoir effectué leurs premières observations sur les lieux, ce qui leur permettrait de formuler des hypothèses en se basant seulement sur leurs propres observations. Le risque d'avoir une approche biaisée serait donc diminué. Après leurs premières constatations, les techniciens pourraient discuter avec l'enquêteur afin de compléter leur recherche de traces et éventuellement la maximiser selon les informations disponibles.

Cependant, est-ce que l'application de cette méthode serait réaliste dans la pratique compte tenu des enjeux en lien avec les ressources et l'utilité précédemment mentionnés? Il dépasse de loin l'objectif de la présente étude de répondre à ce genre de question, mais ce sont des pistes intéressantes pour des éventuels futurs travaux de recherche sur ce sujet.

DIMENSION INTÉGRATIVE

Les investigateurs de scènes de crime se retrouvent dans une position particulière par rapport aux domaines de la criminalistique, de l'activité policière et de la criminologie en raison de leur position au premier plan de la scène de crime qui leur permet de se trouver à l'intersection de ces disciplines. De plus, il ressort de la littérature étudiée qu'afin de maximiser la collecte de traces pertinentes sur les lieux d'une activité criminelle les investigateurs de scènes de crime doivent avoir certaines connaissances autant dans le domaine de la criminalistique que par rapport à certaines théories criminologiques. Premièrement, ils doivent évidemment détenir des connaissances sur les traces matérielles en tant que telles afin d'être en mesure de les détecter et ensuite de les collecter avec la technique adéquate afin d'éviter la contamination ou la dégradation du spécimen recueilli (Wyatt, 2014). Les affinités entre différentes matières et les supports qui favorisent ou non le transfert de traces sont un exemple de connaissances forensiques importantes pour les intervenants (Ribaux, 2014). Ce niveau de connaissances constitue une partie de la « boîte à outils » des techniciens en scènes de crime, mais cela ne semble pas suffisant pour réaliser une investigation exhaustive des lieux (Ribaux et al., 2016).

En effet, la connaissance des phénomènes criminels, qui est un aspect en lien direct avec la criminologie, est un autre des atouts permettant une collecte raisonnée de traces pertinentes (Margot, 2014). L'intervenant devrait avoir une bonne idée de quelles activités criminelles engendrent quelles traces selon le type d'environnement investigué (Ribaux, 2014). Selon cette vision, les investigateurs doivent imaginer différents scénarios possibles selon les contraintes pragmatiques de l'environnement immédiat afin de trouver les traces les plus pertinentes par rapport à l'acte commis. Pour ce faire, ils peuvent se baser sur des scripts, c'est-à-dire décomposer les situations criminelles en des séquences d'étapes distinctes (Cornish, 1994). Ceci permet de reconstituer des microséquences de l'action du crime et de trouver des points de contact potentiels entre l'auteur et la scène de crime ou la victime (Barclay, 2009). Pour résumer, avoir en tête la nature générale des modes opératoires typiques des délinquants selon les conditions de

l'environnement permet d'orienter l'approche de la scène de crime. Ce niveau axé sur les connaissances criminologiques permet aux intervenants de formuler des hypothèses sur les actions du contrevenant, ce qui permet de structurer la recherche subséquente de traces pertinentes (Ribaux et al., 2010b). Par exemple, le fait que les participants insistent sur l'importance de penser comme le criminel sur les lieux en se transposant au moment des faits est une bonne illustration de l'utilisation de connaissances criminologiques dans la recherche de traces.

Dans cette perspective intégrative, les traces sont considérées comme des indices de l'action criminelle (Margot, 2014), c'est-à-dire qu'elles permettent d'expliquer en partie l'action de laquelle elles tirent leur origine. Ensuite, les modes opératoires que les traces ont permis de comprendre peuvent être utiles pour l'enquête sur le cas investigué (Ribaux, 2014) en plus de permettre d'obtenir plus d'informations sur les comportements criminels (Ribaux et al., 2016). Le et l'intégration de ces connaissances sont avantageux pour la science forensique ainsi que pour la criminologie. D'une part, les savoirs criminologiques sur les contrevenants, les victimes ou les actes criminels peuvent contribuer à la détection et à l'interprétation des traces. D'autre part, les traces forensiques constituent des données élémentaires sur les activités criminelles qui peuvent aider à améliorer la compréhension du phénomène criminel dans son ensemble (Rossy et Mulone, 2015). Par exemple, les traces matérielles peuvent contribuer au renseignement criminel en facilitant entre autres la découverte de séries criminelles. La connaissance des séries criminelles en cours par les techniciens en scènes de crime peut en retour orienter la recherche de traces sur les lieux investigués (Delémont et al., 2017). Dans le contexte de la scène de crime, la science forensique se concentre surtout sur la recherche de traces en lien avec l'acte délictuel, alors que la criminologie s'intéresse plus au contexte comportemental et situationnel dans lequel s'est déroulé l'action (Weyermann, Jendly et Rossy, 2015). L'intégration de ces deux sciences permet donc d'avoir la vision la plus complète de la scène de crime et du travail de ceux qui y interviennent.

La valeur ajoutée de la présente étude repose dans l'intégration de la science forensique et de la criminologie. En effet, une recherche qui se restreindrait à étudier le rôle d'une seule des deux sciences dans l'investigation d'une scène de crime perdrait une partie importante de l'information nécessaire à la compréhension des variables qui peuvent influencer les stratégies d'approche des lieux des investigateurs de scènes de crime. La prise en considération à la fois des domaines de la science forensique et de la criminologie a permis de mieux voir comment les connaissances issues

de ces deux sciences s'intègrent et s'articulent entre elles dans l'intervention sur une scène de crime, particulièrement en ce qui concerne leur influence sur le processus de prise de décision des intervenants (Delémont, Bitzer, Jendly et Ribaux, 2017). En effet, la présente recherche a permis de confirmer que différentes variables en lien avec ces domaines influencent la recherche de traces. D'un côté, le fait de se mettre à la place du suspect pour maximiser la détection de traces pertinentes repose sur l'expérience policière des individus, mais également sur la théorie criminologique du choix rationnel. L'intégration du mode opératoire dans les recherches sur les lieux, plus particulièrement lors des séries criminelles, fait également référence à des théories criminologiques comme celle des scripts, mais également dans une moindre mesure à des aspects en lien avec le renseignement criminel. D'un autre côté, les connaissances mentionnées par les participants à propos des surfaces propices à la production et la conservation des traces sont directement en lien avec la science forensique. Ceci démontre donc la pertinence de s'intéresser au rôle des techniciens en scène de crime dans le cadre d'un projet ayant pour objectif l'intégration de la criminalistique et de la criminologie.

CONCLUSION

La présente étude visait à combler en partie les lacunes présentes dans les connaissances sur l'investigation des scènes de crime en contexte québécois. En effet, malgré la position importante des techniciens en scène de crime par rapport à l'enquête et au processus judiciaire, peu d'information est disponible sur leur travail dans la littérature scientifique québécoise. L'objectif de recherche principal de l'étude était donc d'explorer sur quelles variables se basaient concrètement les techniciens en scènes de crime au Québec pour détecter et collecter les traces pertinentes lors de l'investigation des lieux. Il s'agissait notamment de voir quelles connaissances les techniciens utilisent lors de leur investigation et dans quelle mesure cette recherche est guidée par le contexte et le processus plus global de l'enquête. Afin d'atteindre cet objectif, des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec neuf techniciens en scène de crime de la Sûreté du Québec. Ces entrevues ont permis de voir que les techniciens utilisent les informations en lien avec l'enquête afin d'orienter leurs recherches; ces informations peuvent leur fournir par exemple des indications sur le type de traces qu'il serait possible de recueillir à un certain endroit selon le déroulement de l'événement. Les participants soulignent toutefois l'importance d'adopter une pensée critique face à ces informations afin de ne pas avoir une vision biaisée par les premières analyses des enquêteurs.

La recherche a également permis de faire ressortir les niveaux de connaissances mobilisés par les techniciens lors de leur recherche de traces. Dans un premier temps, les déplacements des individus sur les lieux sont pris en compte afin de structurer et d'optimiser la recherche de traces. Le fait de se mettre à la place des suspects est également un des aspects principaux sur lesquels se basent les techniciens afin d'imaginer les déplacements et les gestes des auteurs. Pour se mettre dans la peau des personnes suspectes, les techniciens se servent à la fois de leur logique de personne « normale » ou rationnelle et de leur expérience policière. Les techniciens ont en effet comme point commun d'avoir fait de la patrouille pendant plusieurs années. Cette expérience est considérée comme un atout pour l'analyse de la scène à deux égards principaux. Premièrement, les participants estiment que le fait d'avoir déjà participé à plusieurs interventions en tant que policiers leur permet de mieux comprendre la scène et peut leur donner des idées supplémentaires dans certains cas. Deuxièmement, le fait d'avoir été en contact avec des suspects lors de leurs années de patrouille est également vu comme potentiellement bénéfique pour la recherche de traces par certains participants puisque cette expérience faciliterait dans une certaine mesure la compréhension psychologique des suspects. Ceci est un bon exemple de l'intégration de connaissances en lien avec le travail policier et la criminologie de façon plus large dans l'investigation de la scène de crime. Des connaissances à propos des modes opératoires, particulièrement dans les cas de séries criminelles, font également partie des informations pouvant être exploitées par les techniciens. Finalement, des savoirs en lien avec la criminalistique, principalement par rapport aux matières favorisant les échanges et la persistance des traces, font partie des connaissances nécessaires à l'intervention sur la scène. Le modèle des strates de Ribaux semble donc s'appliquer assez bien au contexte québécois. Cependant, dans le discours des participants, le renseignement criminel occupe une place plus secondaire dans la recherche de traces par rapport aux autres variables. Toutefois, considérant le caractère exploratoire de la présente recherche dans le contexte québécois et le nombre relativement faible de participants, davantage de recherche serait nécessaire pour avoir un portrait plus complet du travail des techniciens en scènes de crime sur les lieux. De plus, il serait pertinent de s'intéresser plus précisément aux diverses contributions des éléments recueillis sur la scène à l'enquête afin de voir dans quelle mesure et de quelle manière ils y sont intégrés.

BIBLIOGRAPHIE

- Baber, C. et Butler, M. (2012). Expertise in crime scene examination comparing search strategies of expert and novice crime scene examiners in simulated crime scenes. *Human Factors: The Journal of the Human Factors and Ergonomics Society*, 54(3), 413–424.
- Barclay, D. (2009). Using forensic science in major crime inquiries. Dans J. Fraser et R. Williams (dir.), *Handbook of Forensic Science* (p. 337-358). Cullompton, UK: Willian Publishing.
- Bitzer, S., Ribaux, O., Albertini, N. et Delémont, O. (2016). To analyse a trace or not? Evaluating the decision-making process in the criminal investigation. *Forensic Science International*, 262, 1–10.
- Bradbury, S.-A. et Feist, A. (2005). *The use of forensic science in volume crime investigations: a review of the research literature*, Home Office Online Report. Repéré à <https://www.gov.uk/government/publications/the-use-of-forensic-science-in-volume-crime-investigations-a-review-of-the-research-literature>
- Chisum, W.J. et Turvey, B.E. (2011a). Forensic Science. Dans W. J. Chisum et B.E. Turvey (dir.), *Crime Reconstruction* (2e éd., p. 3-18). London, UK : Academic Press.
- Chisum, W.J. et Turvey, B.E. (2011b). Practice Standards for the Reconstruction of Crime. Dans W. J. Chisum et B.E. Turvey (dir.), *Crime Reconstruction* (2e éd., p. 91-113). London, UK : Academic Press.
- Cooley, C. et Turvey, B.E. (2011). Observer Effects and Examiner Bias: Psychological Influences on the Forensic Examiner. Dans W. J. Chisum et B.E. Turvey (dir.), *Crime Reconstruction* (2e éd., p. 61-90). London, UK : Academic Press.
- Cornish, D. (1994). The Procedural Analysis of Offending and Its Relevance for Situational Prevention. Dans R.V. Clarke (dir.), *Crime Prevention Studies* (vol. 3, p. 151-196). Monsey, N.Y.: Criminal Justice Press.
- Crispino, F. (2006). *Le principe de Locard est-il scientifique ? Ou analyse de la scientificité des principes fondamentaux de la criminalistique* (Thèse de doctorat, École des sciences criminelles, Institut de police scientifique, Université de Lausanne). Repéré à https://www.unil.ch/esc/files/live/sites/esc/files/shared/These_Crispino1.pdf
- Crispino, F. (2008). Nature and place of crime scene management within forensic sciences. *Science & Justice*, 48(1), 24-28.
- Crispino, F. (2009). L'interprétation des données de la scène de crime : une simple requête judiciaire? *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 62(1), 105-118.

- Crispino, F. (2016, février). *L'ouverture progressive de la science forensique aux préoccupations criminologiques*. Communication présentée aux Conférences du CICC-UQTR, Trois-Rivières. Repéré à https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC4215/F1746275340_160224_L_ouverture_progressive_de_la_science_forensique_aux_pr_occupations_criminologiques.pdf
- Cusson, M. et Ribaux, O. (2015) Vers une méthode commune à la police scientifique et à la criminologie. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 68(3), 266-283.
- Delémont, O., Bitzer, S., Jendly, M. et Ribaux, O. (2017). The practice of crime scene examination in an intelligence-based perspective. Dans Q. Rossy, D. Décary-Héту, O. Delémont et M. Mulone (dir.), *The Routledge International Handbook of Forensic Intelligence and Criminology* (p. 86-101). London : Taylor and Francis.
- De Forest, P.R. (1999). Recapturing the essence of criminalistics. *Science & Justice*, 39(3), 196-208.
- Dror, I.E., Charlton, D. et Péron, A.E. (2006). Contextual information renders experts vulnerable to making erroneous identifications. *Forensic Science International*, 156(1), 74-78.
- Dror, I.E., Kassin, S.M. et Kukucka, J. (2013). New application of psychology to law: Improving forensic evidence and expert witness contributions. *Journal of Applied Research in Memory and Cognition*, 2(1), 78-81.
- Dulong, R. (2004). La rationalité spécifique de la police technique. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 57(3), 259-278.
- Harrison, K. (2006). Is Crime Scene Examination science, and does it matter anyway? *Science & Justice*, 46(2), 65-68.
- Hazard, D. (2014). *La pertinence en science forensique: une (en)quête épistémologique et empirique* (Thèse de doctorat, École des sciences criminelles, Institut de police scientifique, Université de Lausanne). Repéré à https://www.unil.ch/esc/files/live/sites/esc/files/shared/DHazard_These_2014.pdf
- Houck, M.M. (2006). CSI: Reality. *Scientific American*, 295(1), 84-89.
- Houck, M.M. (2010). *An Investigation into the Foundational Principles of Forensic Science* (Thèse de doctorat, Université Curtin). Repéré à https://espace.curtin.edu.au/bitstream/handle/20.500.11937/1568/146239_Houck%20M%202010%20Full.pdf?sequence=2
- Inman, K. et Rudin, N. (2001). *Principles and Practice of Criminalistics: The Profession of Forensic Science*. Boca Raton, FL: CRC Press.

- Jamieson, A. (2004). A rational approach to the principles and practice of crime scene investigation: I. Principles. *Science & Justice*, 44(1), 3-7.
- Julian, R., Kelty, S. et Robertson, J. (2012). "Get it right the first time": Critical issues at the crime scene. *Current Issues in Criminal Justice*, 24(1), 25-38.
- Kelty, F., Julian, R. et Robertson, J. (2011). Professionalism in Crime Scene Examination: The Seven Key Attributes of Top Crime Scene Examiners. *Forensic Science Policy & Management: An International Journal*, 2(4), 175-186.
- Kind, S.S. (1994). Crime investigation and the criminal trial: a three chapter paradigm of evidence. *Journal of the Forensic Science Society*, 34(3), 155-164.
- Locard, E. (1920). *L'enquête criminelle et les méthodes scientifiques*. Paris, France: E. Flammarion.
- Ludwig, A., Fraser, J. et Williams, R. (2012). Crime Scene Examiners and Volume Crime Investigations: An Empirical Study of Perception and Practice. *Forensic Science Policy & Management: An International Journal*, 3(2), 53-61.
- Margot, P. (2014). Traçologie : la trace, vecteur fondamental de la police scientifique. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 67(1), 72-97.
- Martin, J.-C. (2004). *Investigation de scène de crime: Fixation de l'état des lieux et traitement des traces d'objets*. Lausanne, Suisse : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Miles, B.M, Huberman, A.M. et Saldaña, J. (2014). *Qualitative Data Analysis, A Methods Sourcebook* (3^e éd.). Los Angeles, CA : SAGE.
- Milliet, Q., Delémont, O., Sapin, E. et Margot, P. (2015). A methodology to event reconstruction from trace images. *Science & Justice*, 55(2), 107-117.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2016). Les six niveaux de services policiers en fonction du nombre d'habitants. Repéré à <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/quebec/services-de-police/desserte-policiere/six-niveaux-service.html#c3862>
- Mucchielli, L. (2006). L'élucidation des homicides : de l'enchantement technologique à l'analyse du travail des enquêteurs de police judiciaire. *Déviance et Société*, 30(1), 91-119.
- Ratcliffe, J.H. (2016). *Intelligence-led Policing* (2^e éd.). London: Routledge, Taylor & Francis Group.
- Resnikoff, T., Ribaux, O., Baylon, A., Jendly, M. et Rossy, Q. (2015). The polymorphism of crime scene investigation: An exploratory analysis of the influence of crime and forensic intelligence on decisions made by crime scene examiners. *Forensic Science International*, 257, 425-434.

- Ribaux, O., Walsh, S.J. et Margot, P. (2006). The contribution of forensic science to crime analysis and investigation: Forensic intelligence. *Forensic Science International*, 156(2-3), 171-181.
- Ribaux, O. et Margot, P. (2007). La trace matérielle, vecteur d'information au service du renseignement. Dans M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux (dir.), *Traité de sécurité intérieure* (p.300-321). Montréal, Québec : Éditions Hurtubise.
- Ribaux, O., Baylon, A., Roux, C., Delémont, O., Lock, E. Zingg, C. et Margot, P. (2010a). Intelligence-led crime scene processing, Part I: Forensic intelligence. *Forensic Science International*, 195(1-3), 10-16.
- Ribaux, O., Baylon, A., Roux, C., Delémont, O., Lock, E. Zingg, C. et Margot, P. (2010b). Intelligence-led crime scene processing. Part II: Intelligence and crime scene examination. *Forensic Science International*, 199(1-3), 63-71.
- Ribaux, O. (2014). *Police scientifique: Le renseignement par la trace*. Lausanne, Suisse: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Ribaux, O. et Talbot-Wright, B. (2014). Expanding forensic science through forensic intelligence. *Science & Justice*, 54(6), 494-501.
- Ribaux, O., Crispino, F., Delémont, O. et Roux, C. (2016). The progressive opening of forensic science toward criminological concerns. *Security Journal*, 29(4), 543-560.
- Rossy, Q. et Mulone, M. (2015) Préface – une approche collaborative de construction de connaissances en sciences criminelles. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 68(3), 260-265.
- Roux, C., Crispino, F. et Ribaux, O. (2012). From Forensic to Forensic Science. *Current Issues in Criminal Justice*, 24(1), 7-24.
- Roux, C., Talbot-Wright, B., Robertson, J., Crispino, F. et Ribaux, O. (2015). The end of the (forensic science) world as we know it? The example of trace evidence. *Philosophical transactions of the Royal Society. B. Biological sciences*, 370(1674).
- Thornton, J.I. (2011). Crime Reconstruction: Ethos and Ethics. Dans W. J. Chisum et B.E. Turvey (dir.), *Crime Reconstruction* (2e éd., p. 45-59). London, UK: Academic Press.
- Tilley, N. et Ford, A. (1996). *Forensic science and crime investigation*. London: Home Office, Police Research Group. Repéré à <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.629.5526&rep=rep1&type=pdf>
- Van den Eeden, C.A.J., de Poot, C.J. et van Koppen, P.J. (2016). Forensic expectations: Investigating a crime scene with prior information. *Science & Justice*, 56(6), 475-481.
- Weiss, R. S. (1994). *Learning from Strangers: The Art and Method of Qualitative Interview Studies*. New York: The Free Press.

Weyermann, C. et Ribaux, O. (2012). Situating forensic traces in time. *Science & Justice*, 52(2), 68-75.

Williams, R. (2004). *The management of crime scene examination in relation to the investigation of burglary and vehicle crime*, Home Office Online Report. Repéré à https://www.researchgate.net/publication/30051447_The_management_of_crime_scene_examination_in_relation_to_the_investigation_of_burglary_and_vehicle_crime

Wyatt, D. (2014). Practicing crime scene investigation: trace and contamination in routine work. *Policing and Society*, 24(4), 443-458.

ANNEXE 1 : GRILLE D'ENTRETIEN

Thème 1 : Présentation

- Pourriez-vous brièvement me décrire votre parcours professionnel?
-

Thème 2 : Contexte de pratique général

- Pourriez-vous décrire la démarche générale de l'investigation d'une scène de crime, les grandes étapes?
 - Avant de commencer l'investigation de lieux, quelles informations avez-vous généralement sur le contexte du cas?
 - Comment qualifieriez-vous vos relations avec les enquêteurs?
 - Avec les autres policiers (ex. : premiers intervenants sur les lieux)?
 - Avec les personnes travaillant en laboratoire?
 - Qu'est-ce que vous considérez être votre rôle dans le processus d'enquête plus large?
 - Est-ce que ce rôle dans le processus d'enquête correspond à la place que vous pourriez ou désireriez occuper?
 - De quelle façon les règles de l'organisation influencent ou contraignent votre travail?
-

Thème 3 : Processus de la recherche de traces

- Qu'est-ce que vous considérez comme l'objectif premier de l'investigation de la scène de crime?
 - Comment faites-vous pour savoir à quel endroit plus particulièrement il faut rechercher des traces?
 - Quelles sont les raisons pouvant motiver la décision de prélever une trace plutôt qu'une autre?
 - Quelles sont les caractéristiques d'une trace pertinente à votre avis?
 - Savez-vous quel usage est fait des traces que vous collectez?
 - Croyez-vous que cet usage des traces pourrait être optimisé d'une façon ou d'une autre?
 - Est-ce que votre façon d'aborder une scène de crime a changé avec l'expérience?
-

Thème 4 : Bon technicien de scènes de crime

- Quelles sont à votre avis les qualités d'un bon technicien de scènes de crime?
 - Considérez-vous que le fait d'avoir une expérience en tant que policier a un impact sur votre approche d'une scène de crime?
 - Quels conseils donneriez-vous à une personne qui commence sa carrière de technicien de scènes de crime pour faire une investigation complète et efficace?
-